

REFLETS & NUANCES

MÉTIERS DE LA PEINTURE, DU REVÊTEMENT DE SOL ET DE LA FAÇADE-ITE



UNION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DE LA FINITION

VIE SYNDICALE

NOUVEAU SERVICE DE REPRISE
DES DÉCHETS DE PEINTURE

DOSSIER

LA PROSPECTION COMMERCIALE :
COMMENT S'Y PRENDRE ET QUELS CANAUX
PRIVILÉGIER ?

FORMATION

47^E WORLDSKILLS : RETOUR
SUR LES FINALES À LYON



TENDANCES

Démodés... vous trouvez ?

SAGA THÉZÉ PEINTURE

Une entreprise familiale,
de génération en génération



197
OCTOBRE
2023



Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service,
vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.

Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres
de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

Bâtiment

CHERS AMIS, CHERS CONFRÈRES,

En cette saison de préparation du PLF (Projet de Loi de Finance),
les équipes du ministère des Finances sont à la recherche
de millions d'euros.

En conséquence, notre taux dérogatoire de TVA à 10% pour la rénovation
chez les particuliers pourrait disparaître pour faire des économies.
Or, diminuer la TVA dans les métiers de la peinture (et dans bien d'autres
métiers du bâtiment), c'est promouvoir le travail illégal ! En effet,
un particulier peut hésiter à faire appel au travail illégal pour changer
une chaudière ou refaire son électricité... Mais pour repeindre son salon ?
10% moins cher ? Quel est le risque ?!?

Au lieu de gagner 10% de TVA, l'État perdra des charges sociales
et les 10% de notre TVA dérogatoire ! N'hésitez donc pas à interpeller
vos élus, députés et sénateurs !

A l'heure où j'écris ces lignes, nous nous préparons à vivre la Coupe
du Monde de Rugby ET les Finales Nationales des WorldSkills !
Je suis certain que vous aurez été nombreux à suivre le rugby,
peut-être un peu moins les WorldSkills...

Votre Reflets & Nuances vous propose donc de revenir sur cet événement.
Vous prenez des jeunes doués, entraînés et motivés, vous les formez
à nos métiers et vous obtenez une superbe compétition qui met
en valeur les compétences du peintre et du solier.

Je vous encourage tous à venir l'année prochaine encourager
l'équipe de France du BTP à Lyon pour les finales mondiales.

NICOLAS BLANGY

PRÉSIDENT DE L'UNION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE LA FINITION



Soutenez les métiers de la finition
sur les réseaux sociaux !



https://www.instagram.com/les_metiers_de_la_finition/
https://www.tiktok.com/@metiers_de_la_finition



32 références



100% étanche



Éco-conçu

Mural Revela

Dalles et panneaux muraux décoratifs faciles à poser !

Gerflor[®]



197
OCTOBRE
2023

SOMMAIRE



VIE SYNDICALE

- p.6** Nouveau service de reprise des déchets de peinture
- p.8** Vie des sections
- p.11** 1, 2, 3... clients ! Une animation innovante autour de la relation client
- p.15** Quels produits sans rinçage pour la décontamination des façades ?

SAGA

- p.16** **THÉZÉ PEINTURE**
Une entreprise familiale, de génération en génération

ACTUALITÉ

- p.20** **DOSSIER**
La prospection commerciale : comment s'y prendre et quels canaux privilégier ?
- p.25** **JURIDIQUE**
Le CBD au volant... attention danger !
- p.26** **LÉGISLATION**
Les documents obligatoires en entreprise
- p.28** **INNOVATION**
Grandes nouveautés VUL 2024
- p.30** **PARTENARIAT**
Club Alliance : une dynamique toujours renouvelée

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.32** **NUMÉRIQUE**
Les formations en ligne

TECHNIQUE

- p.36** **TENDANCES**
Démodés... vous trouvez ?
- p.50** **CHANTIER**
Une renaissance sous le signe de papiers peints d'exception
- p.46** **SOLS SOUPLES**
Les préalables pour une pose réussie
- p.48** **ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR**
Sculptez les façades
- p.54** **QUALIBAT**
Attribution d'une qualification : quels points de vigilance ?
- p.61** **QUESTIONS**
Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

FORMATION

- p.64** **47^e WORLDSKILLS**
Retour sur les finales nationales à Lyon

NOUVEAUTÉS

- p.69** Octobre 2023

À VENIR

- p.70** Découvrez les sujets du numéro de janvier 2024



Pensez-y !
Reflets&Nuances est présent sur INSTAGRAM





FILIÈRES À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Nouveau service de reprise des déchets de peinture



Pour compléter les 2000 points de collecte REKUPO destinés aux particuliers ou artisans et situés dans les points de vente spécialisés, l'éco-organisme EcoDDS renforce son service aux entreprises de finition. Dans un premier temps, ce sont en effet 150 entreprises de finition du bâtiment de grande taille qui ont pu bénéficier dès 2021 du dispositif Pickup Volume en version « Large », permettant ainsi la collecte sur place de leurs déchets peinture et assimilés. Depuis juillet 2023, ce service a été élargi aux entreprises de taille moyenne.

MPV, la solution idéale pour les entreprises moyennes

Les services MPV pour « Midsize Pickup Volume » est un dispositif installé directement dans l'entreprise pour collecter les déchets diffus

spécifiques : produits de peinture solvantés (vernis, colles, mastics...), acryliques (peinture en phase aqueuse) et RPE (revêtement plastique épais). Attention, certains produits mal identifiés, les aérosols ou encore les « mélanges » ne font pas partie des produits repris. Une bonne nouvelle pour de nombreux professionnels de la filière puisque EcoDDS estime entre 300 et 500 le nombre d'entreprises de taille moyenne qui pourront solliciter son installation dans les prochains mois.

Pour bénéficier de ce service 100% gratuit, plusieurs critères d'éligibilité sont requis :

- un volume d'achat de matières pâteuses (peintures, RPE, enduits, colles, mastics) d'au-moins 200 000€ par an ;
- la gestion de 5 bacs de 600L sous abris ;
- le tri des déchets entre acryliques et solvantés et la présence d'un référent sur le dépôt pour accueillir l'opérateur de collecte qui passe dans les 5 jours ouvrés suivant une demande d'enlèvement.



Dans la continuité de l'offre de reprise gratuite des déchets diffus spécifiques (DDS) à domicile pour les « grands comptes » (LPV), EcoDDS propose désormais le service personnalisé Pickup Volume aux entreprises de taille moyenne (MPV). Un service pratique et, comme pour les grands comptes, totalement gratuit.

Une inscription simplifiée

Aussi, si vous êtes une entreprise de finition du bâtiment et que vous pensez être éligible pour ce dispositif, contactez EcoDDS qui a mis en place une simplification du dossier de candidature. L'étude d'éligibilité est rapide et l'installation peut se faire entre 2 à 4 semaines après validation.

Depuis son lancement en juillet dernier, plus de 70 entreprises ont déjà sollicité l'installation de ce dispositif gratuit dans leurs murs. EcoDDS a la capacité d'installer plusieurs dizaines de dispositifs chaque mois.

+ Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre fédération locale ou manifester directement votre intérêt auprès de EcoDDS. Le dossier de partenariat MPV est en effet disponible via un QR code à scanner ci-contre.



+ Le saviez-vous ?
Les outillages du peintre usagés peuvent bénéficier de la reprise en entreprise via ce dispositif LPV ou MPV. Renseignez-vous auprès d'EcoDDS.



TRAÇABILITÉ DES DDS

Les entreprises de travaux ont l'obligation de tenir un registre des « déchets sortants » compilant les informations sur l'ensemble des déchets produits par l'entreprise : déchets de chantier et déchets de bureau.

TOUTEFOIS ET POUR RÉSUMER :

- **Dépose en point REKUPO ou en déchèterie partenaire d'EcoDDS** > pas d'obligation de traçabilité pour l'entreprise (l'éco-organisme est garant de la traçabilité)
- **Collecte en entreprise via le dispositif LPV ou MPV** > obligation de traçabilité : inscription préalable sur Trackdéchets et suivi assuré via le portail d'EcoDDS (en liaison avec Trackdéchets)
- **Collecte par un opérateur non-partenaire d'EcoDDS** > obligation de traçabilité soit par un bordereau Cerfa pour les quantités inférieures à 100 kg soit par Trackdéchets pour une quantité supérieure
- **Déchets laissés chez le client** > dans ce cas, il faut lui faire signer un document précisant :
 - les quantités de déchets estimées ;
 - l'effort de tri ;
 - le fait que le client va prendre en charge lui-même le traitement des déchets du chantier.
 La responsabilité pourra être reportée sur le client en cas de dépôt sauvage.

+ Rendez-vous sur l'application EDTU pour plus d'infos : <https://ffb-upmf-app.fr>



VOUS NOUS AVEZ SOLlicitÉS POUR ANIMER VOS RÉUNIONS TECHNIQUES ET VOICI LES SUJETS DEMANDÉS PAR LES SECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES.

RÉSERVEZ VOS PROCHAINES ANIMATIONS auprès de **Marine Poulhalec** poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr ou **Thierry Houdin** houdint@upmf.ffbatiment.fr

Retrouvez le calendrier des réunions techniques dans vos fédérations et les sujets d'animation proposés.

Rendez-vous sur notre application



LA RE2020

En 2020, la France est passée d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale, la RE2020. Quels impacts et échéances pour les métiers de la finition ?

FFB PYRÉNÉES-ATLANTIQUES > Présidée par Romain Pommies, la chambre syndicale peinture du Béarn s'est réunie le 20 septembre. Intervention de Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF-FFB.



LES PEINTURES BIOSOURCÉES

Qu'est-ce qu'une peinture biosourcée ? Y-a-t-il des obligations ? Quel est votre retour d'expérience sur ces produits ?

FFB PACA > Réunion des sections départementales peinture et finition le 17 juillet, sous la présidence de Richard Baille. Présentation de Dorothée Bruchet, SG de l'UPMF-FFB.



LES DÉCHETS

La réglementation « déchets » a énormément évolué avec de nouvelles obligations pour les entreprises de finition. Cette animation a pour but de faire le point : Comment bien gérer les déchets de chantier, maîtriser les coûts, quid de la reprise gratuite ? Evolution de la réglementation. Machine de lavage, recyclage, etc.

FFB NOUVELLE AQUITAINE > Le 28 juin, réunion de l'UPMF-FFB régionale présidée par Perrine Rivière-Vultaggio et présentation de la REP DDS par Dorothée Bruchet, SG de l'UPMF-FFB.



LA RECONNAISSANCE DES FONDS, INTERFACE PEINTRE PLÂTRIER, MAÇON ET MENUISIER

Cette animation rappelle ce que doit chaque corps d'état pour un chantier réussi ainsi que les bonnes pratiques sur les chantiers et les outils de dialogue.

FFB SEINE-MARITIME > Réunion de la section professionnelle peinture-finition de Rouen, présidée par Christophe Lavenu avec une intervention de Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF-FFB.



PRÉSENTATION ET ACTUALITÉS DE L'UNION

Pour mieux connaître les actions de votre Union de métier et comment elle peut vous aider au quotidien.

FFB PACA > Le 22 septembre, réunion des sections départementales peinture finition à Aix avec une présentation UPMF et un focus sur l'actualité sécheresse, cool roof et réglementation déchets et du NF DTU 59.3 « Peinture de sols ». Présentation de Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF-FFB.



NOUVELLES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES ITE PAR ENDUIT SUR ISOLANT 2022

Découvrez les nouvelles dispositions pour les départs sur balcon et les conditions d'observation de l'ouvrage fini.

FFB SARTHE > Réunion de la section peinture, présidée par Franck Fontaine, le 19 septembre. Intervention de Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF-FFB.

ASSURABILITÉ DES OUVRAGES

Comment s'y retrouver entre technique traditionnelle, courante, garantie de parfait achèvement, biennale et décennale ?

FFB PUY-DE-DÔME > Le 22 septembre, réunion de la chambre professionnelle peinture finition dans le cadre de la journée PRO N TECH avec une intervention de Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF-FFB en présence de Philippe Barroux, président de la section professionnelle aménagement finition.



Nous apprenons avec tristesse le décès de Jean-Pierre Dellasette, président de Folghera et Belay dans le Rhône et très engagé pour nos métiers. La profession perd un vrai sachant, un patron responsable et respectueux. Nous sommes nombreux à avoir croisé son chemin et partagé son rire communicatif qui résonne encore en nous. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses équipes.



CARNET SYNDICAL



LOIRET
YANN DROUIN est réélu président de la section peinture finitions. Yann Drouin dirige l'entreprise Deco-Point à Saint-Jean-de-Braye, spécialisée en décoration intérieure et ravalement de façade.



CÔTES-D'ARMOR
PHILIPPE NICOL est réélu, à l'unanimité, à la Présidence de la FFB des Côtes-d'Armor pour un second mandat.



CORSE-DU-SUD
JEAN-FRANÇOIS LUCIANI est réélu à la présidence de la Fédération du BTP de Corse du Sud. Jean-François Luciani dirige la société Maestri, entreprise de peinture basée à Ajaccio.



LOIRE-ATLANTIQUE
VALÉRIE DESVEAUX est réélue présidente de la FFB de Loire-Atlantique pour un deuxième mandat. Valérie Desveaux dirige l'entreprise Sols Confort une entreprise spécialisée en revêtements de sols, murs et plafonds, basée à Saint-Nazaire.



55 ANS DE L'ENTREPRISE LAVENU, ÇA SE FÊTE !

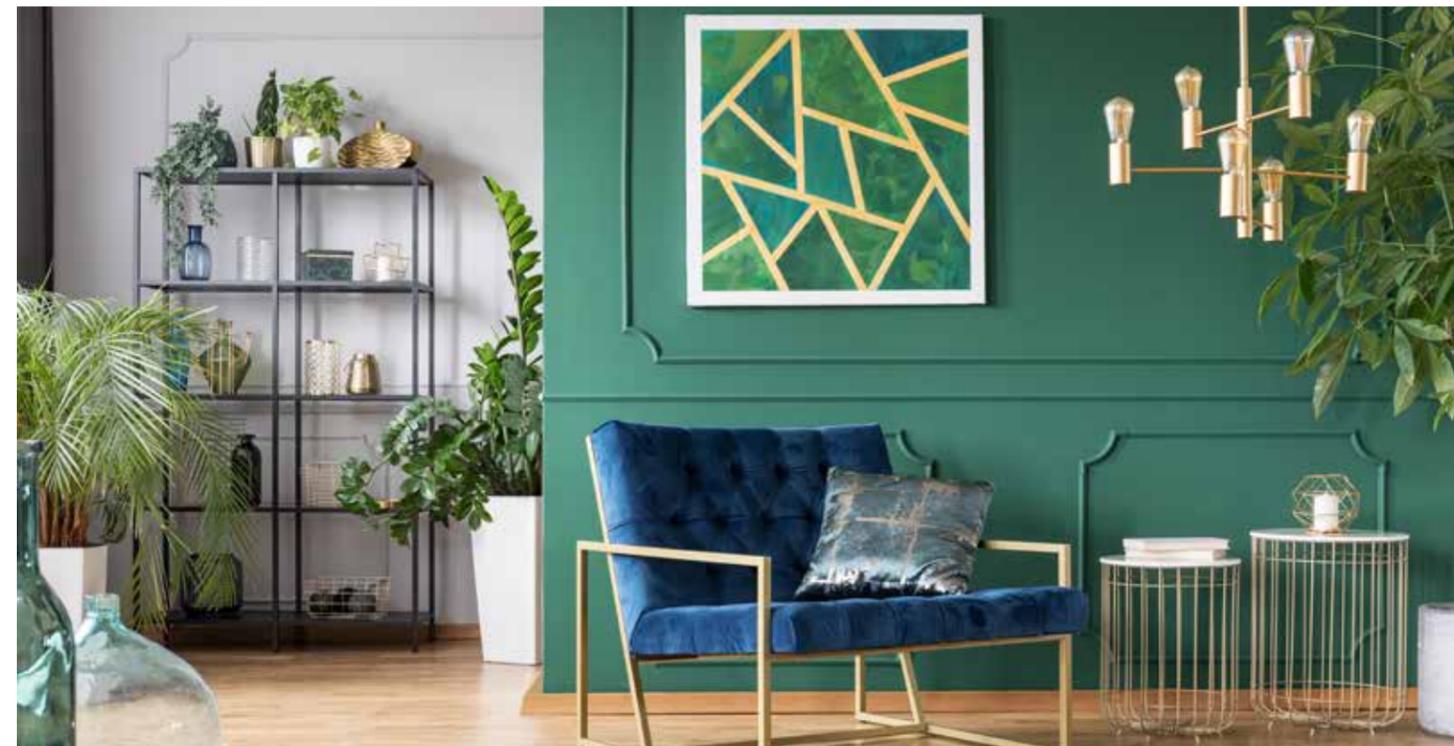
Christophe Lavenu, président de la section professionnelle peinture-finitions de la FFB Rouen Métropole & Territoires, entouré de ses parents et de son épouse, a réuni le 12 mai dernier de nombreux clients, fournisseurs, collaborateurs, membres de la FFB, personnalités économiques locales pour fêter les 55 ans de l'entreprise Lavenu. Créée en 1968 par Jean-Claude Lavenu, épaulé par son épouse Mauricette, l'entreprise a su évoluer au fil des années pour devenir aujourd'hui une entreprise de 12 personnes. Christophe, qui a avoué être né dans un pot de peinture, a commencé dans l'entreprise en 1981 comme apprenti. Après un CAP et un brevet de maîtrise, il intègre l'ESJDB (École Supérieure de Jeunes Dirigeants du Bâtiment). En 2003, au départ à la retraite de ses parents, Christophe reprend les rênes de la SARL familiale. Un beau parcours que nous sommes fiers de mettre à l'honneur aujourd'hui.

Tous nos vœux de prospérité à l'entreprise.

AKTU MAT EVOLUTION

Nouvelle Formule

Peinture extra-mate hautes performances
aux résines acryliques et alkydes en phase aqueuse



- ✓ Excellente opacité
- ✓ Long temps ouvert, sans reprise
- ✓ Lavable (classe 1)
- ✓ Application mouillé sur mouillé
- ✓ Idéale pour les chantiers HQE



1, 2, 3... clients ! une animation innovante autour de la relation client

Afin que les entreprises puissent rester maîtresses de la relation avec leurs clients, la FFB propose deux animations pédagogiques, ludiques et participatives pour les faire réfléchir sur leur relation client et comment en tirer de la valeur.



La relation client est aujourd'hui un des enjeux stratégiques majeurs pour les entreprises du bâtiment. Dans un contexte de mutations consuméristes et de développement des formes de concurrence (numériques, plateformes, stratégies des GSB...), les entreprises se doivent de mieux investir cette dimension.

Dans ce contexte, la FFB propose depuis le mois de juin 2022 deux animations pédagogiques, sous forme de « serious game » sur le parcours client : rénovation (durée : 2h30) et dépannage-réparation (durée : 2h00).

Ces animations sont conçues pour permettre aux participants :

- de réfléchir sur leur relation client en se mettant à la place d'un client type ;
- d'imaginer les questions qu'il se pose ;
- d'identifier les points de blocages et les actions à mettre en place ;
- d'optimiser la relation client au sein de leurs entreprises et d'en tirer de la valeur.

Étudier les différents profils clients, réfléchir à leurs freins et aux moyens de les lever est un bon exercice !

Ces animations s'appuient sur les travaux menés par des chefs d'entreprise, réunis autour d'un projet FFB, pour élaborer des parcours et des typologies de clients dans le bâtiment. Il est destiné aux entreprises adhérentes, aux communautés de groupes femmes dirigeantes ou de groupes jeunes. Ce jeu en équipe se déroule en trois parties :

- les équipes doivent se mettre à la place d'un client type ;
- les équipes répondent du point de vue de l'entreprise ;
- restitution finale et échanges de bonnes pratiques. ●

➕ Pour plus d'informations, contactez votre Fédération départementale.



PUBLI-RÉDACTIONNEL

AVEC REKUPO, LES OUTILLAGES DU PEINTRE SE VALORISENT AUSSI



Gratuit, pratique et sécurisé, ce dispositif inédit et innovant compte aujourd'hui plus de 2 000 points de collecte en France, dont près de la moitié dédiés à la récupération des outillages de peinture. Une bonne nouvelle pour les artisans... et pour l'environnement.

C'est nouveau ! Après les pots de peintures, d'enduits, de colles et de mastics, ce sont désormais les outillages de peinture qui peuvent être déposés dans les points de collecte REKUPO. Grâce à ce dispositif particulièrement pratique créé et développé par EcoDDS, les artisans vont désormais pouvoir valoriser leur matériel usagé (pinceaux, brosses, rouleaux, manchons, couteaux, bacs plats à peinture et recharges, bacs et camions à peinture, recharges et grilles... voir liste complète ci-dessous).

100% gratuit...

Une excellente initiative lorsque l'on sait que les outillages du peintre ne doivent pas être jetés dans les poubelles mais collectés par des opérateurs de déchets spécialisés, puis triés pour être valorisés énergiquement (chauffage, électricité) ou éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

...100% pratique

Il est à noter que REKUPO a été très bien pensé puisque les artisans n'ont aucun effort à faire : ils profitent simplement de leur passage en magasin pour confier les outillages usagés et repartir avec leurs achats de matériel ou de produits. ●

POUR TROUVER
LE POINT
DE COLLECTE
REKUPO
LE PLUS PROCHE,
**SCANNEZ
CE QR CODE !**



**Plus de 2 000
points de collecte
déjà ouverts en France**



Pinceau pouce, à recharger et plat pour peindre



Queue de morue, de radiateur et brosse radiateur



Brosse à badigeonner, à encoller, hermétique à peindre, large, et ovale



Manchon pour application d'enduit



Manchon pour application de crépi



Manchon pour application de résine



Manchon pour application de colle



Grille d'égouttement, d'essorage, de peinture, de raclage, de grattoir



Seau à peinture



Bac à peinture pour rouleau et mini rouleau

REKUPO est un dispositif financé par les industriels et les distributeurs.



MAOTOP

LE ROI DU MAT

PEINTURE INTÉRIEURE
MATE LESSIVABLE CLASSE 1



NOUVEAUTÉ

- ✔ Lessivable Classe 1
- ✔ Séchage rapide 30 min
- ✔ Sans reprise et retouchable
- ✔ Excellente glisse

ZOLPAN
L'EXPERTISE QUI CHANGE TOUT



SÉCHERESSE

Quels produits sans rinçage pour la décontamination des façades ?

Pour les travaux de ravalement, d'ITE ou d'enduit de façade en rénovation, la décontamination préalable de la façade est obligatoire. Les restrictions d'eau dans plusieurs départements interdisent le nettoyage des façades même dans le cadre de ces travaux. L'UPMF-FFB a lancé un programme de recherche et de développement métiers avec la FFB, pour créer un outil Excel recensant l'ensemble des décontaminants de façade sans rinçage pouvant donc être utilisés même en période de sécheresse.



L'outil est constitué de trois onglets : une notice d'utilisation, une base de données des décontaminants et un lexique. Les 38 produits répertoriés sont classés en fonction de leur dangerosité. Afin de trouver le nettoyant adéquat, il est possible de faire des tris en fonction du type de support, de salissures, de la consommation ou encore du mode d'application ou du temps d'action. Le fichier est téléchargeable sur le site de l'UPMF-FFB.

Afin de garantir la bonne adéquation entre les produits utilisés, les supports et les pollutions ou revêtements à éliminer, il est conseillé de s'adresser aux fabricants et points de vente spécialisés. Notons que ces solutions peuvent aussi être intéressantes en cas de présence d'amiante. L'utilisation d'un produit sans rinçage permet d'éviter le traitement des eaux de rinçage amiantées.

Pour tous les travaux de décapage de façade, les restrictions sont les mêmes. L'outil réalisé par l'OPPBTB, recensant l'ensemble des décapants de façade sur le marché, permet de sélectionner uniquement les produits sans rinçage et ainsi de réaliser ce décapage même en période de restriction. Cet outil Excel est téléchargeable sur le site de l'OPPBTB.

Ces nettoyants et décapants alternatifs peuvent être plus onéreux à l'achat que ceux nécessitant un rinçage mais l'économie sur le traitement des eaux de rinçage comme sur le temps nécessaire à cette opération doivent être également pris en compte.

Si vous utilisez des solutions innovantes pour le nettoyage de façade (nettoyeur vapeur/air pulsé, aérogommage, recyclage d'eau, eau de pluie, etc.), merci de nous transmettre ces informations : contact@upmf.ffbatiment.fr. Une seconde étude est à venir.

➕ Pour télécharger l'outil recensant l'ensemble des décontaminants de façade sans rinçage Scanner ce QR-Code



UN SITE POUR SUIVRE LES RESTRICTIONS D'EAU

Lancé par le gouvernement en juillet, VigiEau informe particuliers et entreprises sur les restrictions d'eau en vigueur dans chaque territoire et donne les consignes à respecter en temps réel. Le site indique le niveau d'alerte : vigilance, alerte, alerte renforcée ou crise. En fonction du degré d'alerte, le site donne les indications à suivre, allant d'un simple rappel des écogestes au détail des mesures prises par l'arrêté préfectoral en vigueur dans le territoire concerné. Le site rappelle que « le respect des consignes est obligatoire sous peine d'une amende de 1 500€. »



➕ Pour accéder au site VigiEau.gov.fr



SAGA THÉZÉ PEINTURE

Une entreprise familiale, de génération en génération

À La Mézière, près de Rennes, Thézé Peinture a su perpétuer depuis 1937 une culture d'entreprise axée autour des valeurs humaines et de l'excellence.



CHACUNE DES TROIS GÉNÉRATIONS QUI SE SONT SUCCÉDÉ À LA TÊTE DE L'ENTREPRISE A SU LA FAIRE GRANDIR POUR FAIRE AUJOURD'HUI DE THÉZÉ PEINTURE UNE ENTREPRISE FORTE DE 48 PEINTRES ET SOLIERS.

ET un, et deux, et trois. Déjà trois générations se sont succédé à la tête de l'entreprise Thézé Peinture. Une histoire de plus de 80 ans qui est appelée à durer de longues années encore. Tout a commencé en 1937 lorsque Joseph Thézé crée son activité à Montfort-sur-Meu, près de Rennes. L'entreprise se spécialise d'emblée dans les travaux de peinture et revêtements muraux, avant d'ajouter plusieurs années plus tard d'autres cordes à son arc comme le ravalement de façade, le revêtement de sol,

l'isolation thermique par l'extérieur et le laquage en cabine (dans les années 80). Entreprenant et dynamique, le fondateur passe en quelques années d'une activité en solo à une escouade d'une quarantaine de compagnons dans les années 70. Ce développement s'ancre essentiellement sur un réseau d'architectes travaillant pour la Préfecture, les Monuments Historiques et les particuliers, ainsi que sur des promoteurs de logements à Rennes et Montfort-sur-Meu. Un déménagement des locaux de Montfort-sur-Meu vers Rennes est venu accompagner cette évolution en 1974.



BÂTIMENT ADDITI DU GROUPE OUEST FRANCE > RÉALISATION DES PEINTURES INTÉRIEURES.

Années 80 : le développement s'accélère

C'est précisément en 1975 que Guy prend les rênes de la société familiale. Avant cela, le fils du fondateur avait fait ses armes dans d'autres entreprises de peinture sur Rennes, où il s'était notamment familiarisé au mètre et prenait des cours du soir à l'école des Beaux-arts. Dans la décennie 80, l'entreprise connaît alors un très fort développement, axé autour des marchés privés venant d'architectes, de particuliers, mais aussi de marchés de ravalement de façades sur le bassin rennais. C'est en 2001 que Jean-Christophe Thézé, le fils de Guy, intègre l'entreprise familiale. « Je sortais d'une école d'arts appliqués, explique-t-il. J'ai appris le métier en restant trois ans sur les chantiers, où je m'occupais de réaliser des finitions décoratives chez des clients particuliers : faux marbres, faux bois, patines, etc. » Métreur puis conducteur de travaux, il va jusqu'à reprendre une entreprise à La Richardais, près de Dinard. Au bout de plusieurs années, en 2011, Jean-Christophe Thézé se sépare de cette entreprise et revient se consacrer à plein temps à la structure familiale, alors implantée à La Mézière, dans le grand Rennes, son adresse actuelle.

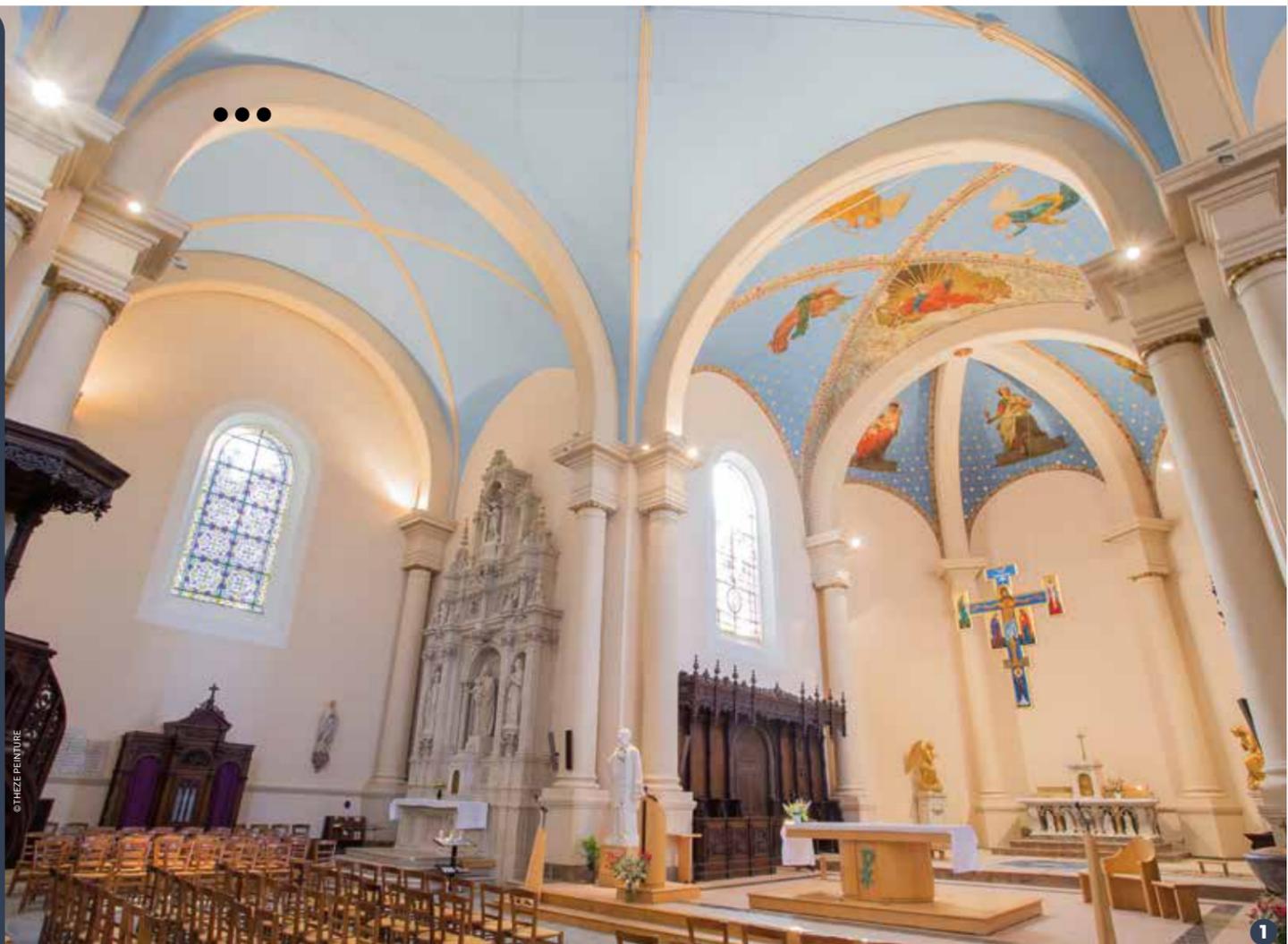
50 % du chiffre d'affaires auprès des particuliers

Aujourd'hui forte de 48 salariés, hors intérim et sous-traitance, l'entreprise Thézé Peinture réalise 50 % de son activité auprès des particuliers, en l'occurrence une clientèle moyen-haut de gamme. Pourquoi ce positionnement ? « Cela s'est fait naturellement, répond Jean-Christophe Thézé. Il est vrai que j'avais une formation en décoration et finition, avec un volet conseil. Nous ne souhaitons pas faire du mètre carré pour faire du mètre carré. De plus, mon épouse, qui a fait les mêmes études que moi, est venue nous rejoindre et assure

l'ensemble de l'activité conseil et décoration auprès de la clientèle de professionnels et de particuliers. » Thézé Peinture intervient notamment dans la démarche de rénovation d'un certain nombre de monuments historiques. Elle détient à son actif la rénovation d'une vingtaine d'églises de la région. « Nous ne sommes pas très nombreux à pouvoir répondre à ce type d'appels d'offres », confie Jean-Christophe Thézé. L'entreprise est actuellement en train de rénover l'ensemble des menuiseries extérieures du Fort National de Saint-Malo, ainsi que l'Hôtel de Kerret à Hennebont (56), hôtel particulier ayant appartenu autrefois à la famille de Pontcallec. « Nous travaillons également avec un réseau important d'architectes, architectes d'intérieurs et cabinets d'ingénierie pour la partie tertiaire en neuf et en entretien-rénovation », précise Jean-Christophe Thézé. ●●●



ALEXANDRA ET JEAN-CHRISTOPHE THÉZÉ



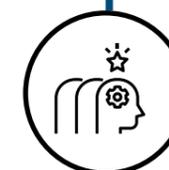
1937

Création de J. Thézé Peinture à Montfort-sur-Meu.



1975

Reprise de l'entreprise par Guy Thézé et accélération du développement de l'entreprise, notamment sur le bassin rennais.



2011

Jean-Christophe Thézé (3^e génération) prend les rênes de l'entreprise.

Maintenir l'excellence

Pour accomplir ces réalisations patrimoniales, Thézé Peinture continue, entre autres savoir-faire, de fabriquer sa propre peinture à l'huile de lin, comme le faisait déjà le fondateur Joseph Thézé. Afin de maintenir l'excellence au sein des équipes, la troisième génération poursuit sa politique de montée en compétences. « Nous recrutons et formons des apprentis qui montent en grade pour devenir ouvriers puis maîtres ouvriers, souligne Jean-Christophe Thézé. Nous avons également recours au système du compagnonnage et accueillons de temps en temps des Compagnons du Tour de France pendant plusieurs mois. Ça apporte, à eux comme à nous, des échanges de connaissances. Par ailleurs, nous envoyons fréquemment nos salariés en formation sur de nouveaux produits décoratifs et réalisons parallèlement nos propres formations en interne en laissant des chefs d'équipe confirmés prendre en

charge les jeunes compagnons. » En ce qui concerne le recrutement, le dirigeant confie ne pas rencontrer de problème spécifique. « Quand un poste se libère, nous devons bien sûr lancer une recherche, dit-il. Mais nous recevons aussi des candidatures pertinentes. Le positionnement de l'entreprise sur le haut de gamme renforce son attrait pour les candidats peintres. En outre, nous faisons partie du réseau Sofrev, 1^{er} réseau indépendant d'entreprises de peinture. L'appartenance à ce groupement permet de bénéficier de salariés d'entreprises paires qui souhaiteraient venir travailler en Bretagne. »

Un véritable engagement éco-responsable

Enfin, Thézé Peinture est actuellement en plein développement RSE. Avec l'aide de Chorus Consultants, l'entreprise met en place des objectifs et des actions à moyen/long terme dans ce

domaine. La démarche balaie toute l'organisation : achats, fonctionnement, ressources humaines... Thézé Peinture travaille par exemple avec Gerflor, qui récupère avec traçabilité les déchets de revêtements de sols non souillés. L'entreprise de la Mézière s'efforce par ailleurs de réduire ses gammes de peinture afin de générer un minimum de stocks et dispose de bennes de tri pour les déchets de peinture. « D'autres actions vont dans le sens de cet engagement éco-responsable, souligne Jean-Christophe Thézé : équipement de machines à nettoyer les brosses en circuit fermé, label "contrat vert", utilisation de peinture ecolabel et biosourcée. » Thézé Peinture travaille en partenariat avec des fournisseurs soucieux de l'environnement et propose régulièrement de nouveaux produits (Algo, Naé). De tels engagements sont le propre d'une entreprise qui entend se positionner sur la durée, comme elle a su le faire depuis 1937. ●

1
ÉGLISE DE MONTFORT-SUR-MEU (35) > RÉNOVATION DES PEINTURES ET RESTAURATION DES FRESQUES.

2
APPARTEMENT SUR LA CÔTE D'ÉMERAUDE > RÉFÉCTION DES PEINTURES.

3
ACCUEIL GROUPE M-EXTEND À ACIGNÉ (35) > RÉALISATION DES PEINTURES INTÉRIEURES.



DOSSIER

La prospection commerciale : comment s'y prendre et quels canaux privilégier ?

Avec la pandémie de COVID-19 et les confinements successifs, de nombreux consommateurs ont adopté de nouveaux comportements, privilégiant un premier contact en ligne et délaissant les canaux habituels. La bonne entreprise était alors l'entreprise la plus visible, celle qui se trouvait dans les premiers résultats affichés par le moteur de recherche, généralement Google, et qui disposait d'un site Internet attrayant ainsi que d'avis positifs engageants. L'entreprise qui avait établi une stratégie de communication efficace se retrouvait mise en lumière à peu de frais. Une prospection presque passive donc qui, aujourd'hui, demeure toujours plus pertinente. Car il faut reconnaître que prospecter demande du temps. Quand on sait que 95 % des entreprises du bâtiment sont

des microentreprises, où trouver les capacités d'investir dans la prospection quand il faut déjà être présent en permanence sur les chantiers ? Il existe heureusement quelques bonnes pratiques et bonnes idées à emprunter ici et là. Quels canaux favoriser pour prospecter efficacement ? Quelle stratégie mettre en place, si possible avec un minimum d'investissement ?

Prospection passive et prospection active

Le français ne s'est pas trompé en empruntant à l'anglais son verbe « to prospect » qui signifie que quelque chose de bon pourrait se profiler à l'horizon, entendons par là un nouveau client. Mais encore faut-il mettre en place suffisamment de choses en amont pour rendre son apparition plus probable. Dominique-André Moutiers, dirigeant



Pour Frédérique Sarrat,
 « L'important est de leur enseigner à prendre du recul pour analyser et résoudre les tensions et les problèmes. »

Pour toute entreprise, la prospection commerciale est nécessaire afin de renouveler régulièrement son volant d'activité. Les acteurs de la finition n'échappent pas à cette règle. Sujet parfois délicat, car il requiert un investissement humain important, la prospection permet pourtant de remporter de nouveaux contrats et de développer l'entreprise. Si le bouche-à-oreille est une vraie coutume, les usages évoluent et il devient difficile de faire l'impasse sur les outils numériques. Seul hic, par où commencer ?

de la société Renov'Habitat installée au Mans, a accepté de nous livrer les méthodes qu'il emploie pour prospecter. Pour lui, « la prospection fait partie intégrante de l'ADN de Renov'Habitat ». Un besoin considéré comme vital pour l'entreprise spécialisée dans la rénovation. Dominique-André Moutiers explique ainsi qu'« aujourd'hui, quand nous faisons un ravalement, nous ne revenons pas avant 20 ans. Alors, nous sommes dans une conquête permanente de nouveaux clients qui représentent environ 80 % de l'activité chaque année. » Pour cela, l'entreprise utilise différents canaux, entre son site Internet, le réseautage et un soin particulier accordé aux anciens clients. Sur le web, Renov'Habitat est présent à travers un site en ligne depuis cinq ans avec une personne « qui travaille sur le référencement naturel [aussi appelé référencement SEO, NDLR] de façon à rendre le site visible », résume Dominique-André Moutiers. La fiche Google de l'entreprise est dûment remplie et affiche un score de 4,7 étoiles sur 5, « un élément qui rassure les clients au moment de nous

contacter. » Ramené sur 60 mois, le coût de ce site, de la maintenance à l'optimisation du SEO est d'environ 500 € par mois. « Un montant triplement compensé par de bons retours sur le site, une source importante de contacts de l'ordre de 25 % du chiffre d'affaires sur une année et du temps en moins passé sur les salons », précise Dominique-André Moutiers. Cette prospection passive est complétée par une proactivité de chaque instant sur le terrain. Dominique-André Moutiers implique tous les salariés de Renov'Habitat dans cette stratégie qu'il récapitule comme suit : « lorsque nous travaillons sur un chantier, nous informons systématiquement les voisins et nous distribuons un prospectus dans les boîtes aux lettres à 200 ou 300 mètres aux alentours. D'une certaine façon, nous suscitons la curiosité des riverains qui viennent voir le chantier, qui discutent avec les salariés et qui finissent par se dire qu'eux aussi auraient bien besoin d'effectuer quelques travaux chez eux. Nos chantiers nous servent de support et présentent notre savoir-faire

La prospection commerciale : comment s'y prendre et quels canaux privilégier ?



3 QUESTIONS À GUILLAUME LALOO

EXPERT MARKETING DIGITAL
POUR LES ENTREPRISES DU BTP

POUR UNE ENTREPRISE DU BÂTIMENT, LA PROSPECTION DIGITALE EST-ELLE INCONTOURNABLE ?

Oui, elle est incontournable. Ce serait une erreur de croire que le bouche-à-oreille suffit aujourd'hui, car personne n'est à l'abri d'une baisse d'activité. Ne pas être présent sur Internet peut devenir compliqué, notamment parce que les usages évoluent avec une utilisation toujours plus importante des smartphones.

QUE RECOMMANDERIEZ-VOUS À UNE ENTREPRISE DU BÂTIMENT QUI SOUHAITE SE LANCER DANS UNE STRATÉGIE DE PROSPECTION DIGITALE ? PAR OÙ FAUDRAIT-IL COMMENCER ?

D'abord, il faut absolument remplir la fiche Google my Business. C'est gratuit et cela permet d'avoir une visibilité locale très importante. Généralement, la fiche existe déjà par défaut et il faut seulement la remplir.

Ensuite, la priorité revient au site Internet avec une stratégie qui lui est propre. Il faut le voir comme une vitrine numérique ; à l'image d'une boutique physique (de vêtements par exemple), si personne ne s'y arrête, aucune vente ne se réalise. L'objectif sera donc de donner de la visibilité au site internet en travaillant sur le référencement local. C'est une approche à long terme, mais son avantage réside dans le fait que peu d'entreprises du secteur du bâtiment l'adoptent, offrant donc un atout compétitif. Ainsi, il est possible de se positionner dans les premiers résultats Google sans un gros budget. Une option payante efficace pour des résultats immédiats consiste à lancer une campagne via Google Ads, afin de remplir rapidement votre carnet de commandes. En fonction de la concurrence, avec un budget de 200 à 300 € par mois, vous pouvez espérer décrocher un ou deux contrats.

Enfin, il faut soigner sa réputation en surveillant les avis laissés par les clients sur Google. C'est un moyen d'augmenter son référencement et d'inspirer la confiance. Il faut simplement bien répondre aux avis, aussi bien positifs que négatifs. J'insiste sur ce point, répondre à un avis négatif fera apparaître l'entreprise comme très sérieuse et soucieuse de bien faire. Pour les métiers de la finition en particulier, il ne faut pas faire l'impasse sur la démonstration du savoir-faire de l'entreprise. Il est bénéfique de disposer d'un portfolio garni de photos de qualité qui attestent de l'excellence du travail accompli. Aussi, il faut privilégier une photo du dirigeant ou de la dirigeante et, si cela est possible, de l'équipe. C'est rassurant et chaleureux !

L'INVESTISSEMENT INITIAL POUR UN SITE INTERNET PRÉSENTE-T-IL CONCRÈTEMENT UN INTÉRÊT EN MATIÈRE DE PROSPECTION ? EST-CE UN MOYEN D'ATTEINDRE DE NOUVEAUX CLIENTS POTENTIELS ?

Oui, forcément, si une stratégie est mise en place. Sans référencement, le site ne sera jamais à son plein potentiel. Il faut le voir comme une façon de prospecter passivement : le site est accessible jour et nuit et les clients peuvent contacter l'entreprise même le week-end par mail. Un site internet sur mesure a un coût moyen d'environ 1 500 € HT. Investir plus de 2 500 € n'est pas nécessairement judicieux, car ces fonds pourraient être plus efficacement alloués ailleurs. Je recommande de prévoir un contrat de maintenance pour garder le site en bonne santé et le modifier au besoin. Bien sûr, il n'est pas question de dire que cela permet de doubler le chiffre d'affaires. Mais pour un budget de 100 à 300 € par mois, deux à trois nouveaux clients venant d'internet chaque mois constituent un objectif réalisable. D'autant qu'un client entraîne toujours un autre. ●



Pour Dominique-André Moutiers,
« Le plus important
consiste à multiplier
les canaux de prospection
et à établir une stratégie
commerciale efficace portée
par toute l'entreprise. »



pour approcher les prospects. En résumé, nous faire connaître et susciter une demande avec une prospection qui ne dit pas son nom, sans marketing agressif, et qui garantit un nouveau prospect dans la famille ou dans le voisinage ». Pour être tout à fait complet, Renov'Habitat valorise aussi ses clients précédents qui, « lorsqu'ils sont satisfaits, sont une manne de nouveaux clients. » Pour cela, l'entreprise propose un système de parrainage et offre un cadeau comme « une bouteille de vin ou une boîte de chocolats lorsqu'ils apportent un nouveau prospect. » Pour Dominique-André Moutiers, le plus important consiste à multiplier les canaux de prospection et à établir une stratégie commerciale efficace portée par toute l'entreprise.

Et si le développement de l'entreprise passait par les clients existants ?

Comme on le voit dans l'exemple précédent, il est essentiel de soigner ses clients, car ils peuvent être prescripteurs auprès de leurs proches. Pour les fidéliser, le rôle du chargé d'affaires est central. Frédérique Sarrat, Coordinatrice de la Licence publique Professionnelle Chargé d'affaires Métiers du bâtiment à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), déclare ainsi que « les clients existants forment bien souvent un vivier déjà énorme. La course à un plus grand nombre de clients n'est pas toujours opportune et il faut parfois savoir se concentrer sur ceux qui apportent le plus de bénéfices à l'entreprise. » Pour cela, le chargé d'affaires détient un rôle central. En charge du portefeuille client, il se tient au courant des besoins des clients de l'entreprise et prospecte. Il doit s'assurer de la qualité d'un chantier tout en étant l'interlocuteur privilégié des clients. « Il est le visage de l'entreprise et la représente à tous les

événements, souligne Frédérique Sarrat, qui ajoute qu'il doit avoir en tête aussi bien la réussite de l'entreprise que le contentement du client. »

Ces compétences manquant à certaines entreprises de l'ouest de la France, l'UCO propose ainsi à 20 étudiants de se former après un Bac +2. Ils peuvent suivre au choix un parcours métiers de la finition, de l'aménagement intérieur, de l'enveloppe du bâtiment et, l'année prochaine, de l'aménagement extérieur. Les étudiants suivent un cursus de 595 heures de formation avec une alternance obligatoire en entreprise. Ils y étudient notamment les méthodes de vente et la gestion et se forment aussi à la communication et au marketing. En fin d'année, après avoir rendu un mémoire en lien avec l'entreprise dans laquelle ils effectuaient leur alternance, les étudiants sont aptes à mettre en place les outils marketing, établir le tableau de bord commercial et optimiser la relation client. ●

➕ Pour plus d'informations sur la Licence publique Professionnelle Chargé d'affaires Métiers du bâtiment, vous pouvez contacter Frédérique Sarrat au 06 84 37 13 91 - f.sarrat@ucolaval.net



EUROMAIR

Fabrication et distribution de matériel professionnel de projection

Nos marques

EUROPRO

volumair

MIXER

KOSNER



Machines Spéciales I.T.E.



Grande hauteur de travail



Plots de colle



Enduit & Finition

DÉCOUVREZ TOUTES NOS GAMMES DE MACHINES SUR

WWW.EUROMAIR.COM



FABRICANT FRANÇAIS

ACTUALITÉ



JURIDIQUE

Le CBD au volant... attention danger !

Chacun d'entre nous a été destinataire de messages ou publicités en faveur des produits CBD dont les bienfaits sont supposés être bénéfiques dans le cadre de certaines affections, telles que la douleur, l'anxiété, les troubles du sommeil, la colite et l'on dit même que cela améliorerait la concentration et offrirait une résistance à la pression.

Mais, il convient d'être extrêmement prudent dans l'usage que l'on en fait si l'on est amené à conduire un véhicule.

En effet, bien que la consommation de CBD soit autorisée, la Cour de Cassation vient de préciser que sa consommation au volant expose le conducteur aux sanctions prévues pour conduite après usage de stupéfiants (Cass. Crim., 21 juin 2023, n°22-85530 - cassation partielle CA Rouen, 5 septembre 2022)..

Le CBD, une substance dont la consommation est légalisée

Le cannabidiol, plus connu sous le nom de CBD, est une substance présente dans la plante de cannabis (THC). La consommation de cannabis est interdite en France depuis la loi n°70-1320 du 31 décembre 1970. En revanche, la consommation des produits à base de CBD, c'est-à-dire des produits qui concentrent une teneur en THC inférieure à 0.3%, a été légalisée au début des années 2020. A été, alors, introduit un nouvel article dans le Code de la Santé Publique qui dispose que la culture, l'importation, l'exportation et l'utilisation à des fins industrielles et commerciales, de variétés de cannabis dépourvues de propriété stupéfiante ou de produits contenant de telles variétés sont autorisées.

La conduite sous CBD néanmoins prohibée

Nombre de consommateurs de produits CBD se trouvant également être conducteurs de véhicules se sont révélés être testés positifs au cannabis à la suite de prélèvements de type salivaire. En effet, les techniques de recueil salivaire choisies par les autorités françaises ne permettent pas de connaître le volume de salive effectivement prélevé sur l'écouvillon, de sorte que le taux de concentration salivaire de THC ne peut pas être correctement évalué.

Aussi, les consommateurs de CBD sont susceptibles d'être identifiés comme ayant fait l'usage d'un stupéfiant. Dans ce contexte, le Juge Pénal a donc eu à connaître des cas de comparution d'usagers de la route poursuivis pour conduite après usage de stupéfiants, alors qu'ils n'avaient consommé que des produits contenant du CBD. La Chambre Criminelle de Cour de Cassation vient de prendre position sur ce sujet. Elle juge que l'autorisation de commercialiser certains dérivés du cannabis qui ne sont pas classés comme stupéfiants dans la mesure où la concentration en THC est inférieure à 0.30% est sans incidence sur l'incrimination de conduite après un usage de stupéfiants. Pour justifier cette décision, elle explique qu'elle considère que le délit n'est pas une infraction à la législation sur les stupéfiants, mais une infraction au Code de la Route qui prohibe le fait de conduire en ayant fait usage de stupéfiants, quelque soit la quantité consommée. Ainsi, elle décide que, même si la commercialisation de produits contenant du TCH est autorisée, il n'en reste pas moins que le THC est une substance classée comme stupéfiant. La consommation de CBD au volant expose donc le conducteur aux sanctions prévues par le Code de la Route relative à la conduite de stupéfiants.

Il m'est donc apparu urgent que chacun d'entre vous soit averti de cette situation qui peut s'avérer extrêmement dangereuse.

N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous. ●



CLAUDE
VAILLANT

AVOCAT À LA COUR
SPÉCIALISTE EN
DROIT IMMOBILIER
D.I.E.J.P.
JUGE ARBITRE
À LA CHAMBRE
ARBITRALE
INTERNATIONALE
DE PARIS ET
AU CENTRE
D'ARBITRAGE DU
GICAM (CAMEROUN)

LÉGISLATION

Les documents obligatoires en entreprise

Les documents obligatoires dans une entreprise sont des outils indispensables pour assurer le respect du droit du travail, la sécurité des salariés et la conformité de l'activité. Parmi ces documents, on distingue les registres obligatoires, les affichages obligatoires et les documents à transmettre aux organismes compétents.

Les registres obligatoires sont des documents qui recensent les informations relatives aux salariés, aux risques professionnels, aux alertes sanitaires ou environnementales, aux questions du comité social et économique (CSE), aux dangers graves et imminents, à la durée du travail, à la sécurité et aux travailleurs à domicile. Ces registres doivent être tenus à jour et présentés en cas de contrôle de l'inspection du travail. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions pénales ou administratives.

Respecter les affichages

Les affichages obligatoires sont des documents qui doivent être visibles par les salariés dans les locaux de l'entreprise. Ils concernent notamment la convention collective applicable, les coordonnées de l'inspection du travail, les règles d'hygiène et de sécurité, le règlement intérieur, les horaires de travail, les congés payés, l'égalité professionnelle, la

lutte contre le harcèlement et les discriminations, etc. L'absence d'affichage peut également être sanctionnée par une amende.

Documents administratifs

Les documents à transmettre aux organismes compétents sont des documents qui doivent être envoyés à des autorités administratives ou judiciaires selon les cas. Ils portent par exemple sur la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), le contrat de travail, la déclaration sociale nominative (DSN), le bilan social, le rapport annuel unique (RAU), etc. Le défaut de transmission peut avoir des conséquences financières ou juridiques pour l'entreprise.

Les documents obligatoires dans une entreprise sont donc essentiels pour garantir le bon fonctionnement de l'organisation, le respect des droits et obligations des parties et la prévention des litiges. Il est donc important de les établir, de les mettre à jour et de les conserver avec soin. ●

VOUS TROUVEREZ SUR LE SITE DE LA SEBTP...

les registres obligatoires, des modèles de règlement intérieur, d'avis au personnel ou encore d'interdiction de vapoter. Les conventions collectives du bâtiment (ouvriers, Etam et cadres) peuvent être également commandées depuis ce même site.



ET LE SOL T'APPARTIENT.

LE SAVIEZ-VOUS ?

AVEC UZIN, TOUTES VOS RÉNOVATIONS DE SOL ONT UNE SOLUTION.



En savoir plus

C'est SANS SOUCI AVEC UZIN !



UZIN FR
www.uzin.fr

UZIN UTZ®

Grandes nouveautés VUL 2024

Le marché des utilitaires s'est effondré ces dernières années en France. Pour relancer la machine, les constructeurs présentent des salves de nouveautés. On attend des modèles électriques, bien entendu, mais aussi le renouvellement de certaines grandes vedettes du secteur comme le Renault Master, notamment.

Le marché des utilitaires légers a souffert en France, en 2022. Avec moins de 350 000 immatriculations, la baisse est de 19,5 % comparée à une année 2021 médiocre. Pourtant, les carnets de commandes sont pleins... Les pénuries de composants électroniques notamment, retardent la livraison des véhicules. Depuis le début d'année, on note toutefois un retour progressif à la normale. Le premier semestre 2023 a fini sur une hausse timide de 3,6 %. Le pire semble donc s'éloigner. Et les nouveautés de fin d'année devraient booster la machine.



RENAULT...

Le Losange promet un Master tout neuf, d'ici la fin 2023. Les débuts de l'actuelle série datent de 2010. Ce nouveau fourgon, le plus vendu en France, sera aussi décliné sous le logo Nissan. Le constructeur vient en parallèle de présenter un Kangoo Van L2 à l'empattement allongé, mesurant 4,91 m. Il offre 4,3 à 4,9 dm³ de volume de chargement et une longueur utile de 3,5 m. Il existe en dérivé E-Tech électrique. Le Trafic E-Tech Electric désormais commercialisé, adopte pour sa part, le moteur 120 ch (90 kW) du Kangoo E-Tech et la batterie de 52 kWh du Master E-Tech. L'autonomie plafonne à 240 km.

PEUGEOT...

Le constructeur sochalien promet pour la fin 2023 au moins deux liftings d'utilitaires. Parions sur les Partner et Boxer.



CITROËN...

L'année a été marquée pour les Chevron, par l'inauguration d'une nouvelle identité visuelle. Logo et calandre seront revus sur les trois familles de VUL d'ici la fin d'année. Enfin, le VUL moyen e-Jumpy Hydrogen est désormais en vente. Reste à trouver une station...

FIAT...

Toute la gamme VUL est désormais disponible en version électrique.



MERCEDES...

Le début d'année a vu la commercialisation du eCitan électrique dérivé du Renault Kangoo E-Tech. L'Etoile travaille pour l'an prochain, sur un eSprinter électrique dotée d'une grosse batterie, lui permettant de tutoyer les 400 km d'autonomie. Enfin, à partir de 2025, les fourgons électriques de Mercedes seront développés sur la base d'une plate-forme spécifique.



NISSAN...

Le constructeur japonais a lancé son petit VUL Townstar en versions thermique, électrique ainsi qu'en variante L2 allongée. Il s'agit d'un Renault Kangoo rebadgé, garanti 5 ans ou 160 000 km.



FORD...

Le nouveau fourgon Transit Custom, concurrent du Renault Trafic est disponible en diesel ou hybride rechargeable. La version 100 % électrique E-Transit Custom, offre une autonomie convenable de 330 km. Ce best-seller est aussi disponible en version à cabine approfondie. Il peut recevoir les finitions Active, façon SUV et MS-RT, plus sportive. Le constructeur a aussi présenté un nouveau petit Transit Courier. Enfin, il remplace son pick-up Ranger, vedette du secteur en France.



VOLKSWAGEN...

L'ID.Buzz Cargo reçoit l'apport d'une variante LWB, à empattement allongé de 25 cm et qui frôle les 5 m. La version Cargo arrive. On attend aussi une variante plus puissante à grosse batterie de 111 kWh. La version GTX à 4 roues motrices et connotation sportive recevra, quant à elle, un moteur de 250 kW soit 335 ch. Volkswagen lance aussi un nouveau pick-up Amarok, cousin du Ford Ranger. Il est produit en Afrique du Sud et en Argentine et reçoit des moteurs thermiques à quatre ou six cylindres.



IVECO...

Les livraisons du tout nouveau eDaily électrique ont débuté. Le véhicule, disponible en fourgon ou châssis-cabine à carrosser est animé par un moteur de 190 ch au couple maxi de 400 Nm. Le constructeur annonce 400 km d'autonomie et 120 km/h en vitesse maxi. Enfin, le Daily fuel cell électrique à hydrogène, motorisé par une pile à combustible d'origine Hyundai poursuit son développement.



HYUNDAI...

Le Staria sonne le retour du constructeur coréen sur le marché des VUL. Pour le moment, le nouvel arrivé se présente sous la forme d'un grand monospace au look futuriste, capable d'emporter 11 personnes en 4 rangées de sièges. Une version utilitaire est en approche.



TOYOTA...

En France, la marque nipponne commercialise dans son réseau un vélo cargo à assistance électrique, développé par la société française Douze Cycles. Le Proace doit aussi recevoir un lifting sous peu. Début 2024, ce sera au tour du petit VUL Proace City d'être également rafraîchi. Enfin, à la mi-2024, la gamme utilitaire de Toyota s'enrichira d'un grand fourgon, très proche des nouveaux Citroën Jumper ou Opel Movano.



DE PLUS EN PLUS DE VUL EN LLD

La location longue durée séduit les entreprises. La part de ce financement représente 62 % des immatriculations des véhicules de sociétés. Au deuxième trimestre 2023, la LLD a progressé de 23 % sur un marché global en hausse de 14 %. Il est à noter que ce sont les VUL qui portent la croissance avec un progrès de 32 %. Le mix énergétique de la LLD évolue avec un effondrement du diesel, une baisse de l'essence et un lent progrès des électriques et hybrides rechargeables.



FORD MOBILE SERVICE :

ENTRETIEN SUR SITE C'est un service qui plaît beaucoup aux artisans. L'entretien à domicile réduit le temps d'immobilisation des VUL. Il impacte peu l'activité de l'entreprise. Le constructeur Ford lance le service Ford Mobile Service en France. Chacun des 6 camions dédiés est accompagné par un technicien formé à la maintenance, aux petites réparations ou encore aux changements de pneumatiques. Ford dispose déjà de véhicules ateliers aux USA, en Grande-Bretagne ou en Italie notamment.



VÉLOS À LOUER

Arval a choisi de s'associer à Zenride pour développer son service de location longue durée de vélos en entreprise. Cette start-up spécialisée a aidé le loueur à développer une offre de LLD. Celle-ci comprend le vélo, les équipements de sécurité, l'assurance, la maintenance et le service après-vente. Pour Arval, l'objectif est de développer la pratique du cycle parmi ses clients.



“ On a tant de choses à dire et à faire ensemble ”

PARTENARIAT

Club Alliance : une dynamique toujours renouvelée

Le Club Alliance, la voix du savoir-faire des professionnels de la finition.

Le Club Alliance rassemble d'abord les annonceurs de notre magazine Reflets & Nuances, le principal média qui nous permet de porter légitimement les messages de notre profession. Diffusé à plus de 10 000 exemplaires, notre magazine obtient un taux de satisfaction de 83 % de la part de ses lecteurs. Nous pouvons être fiers de ces résultats.

Mais le Club Alliance offre bien plus qu'un espace publicitaire dans Reflets & Nuances. Il est aussi un centre d'actions pour la défense et le développement du savoir-faire des professionnels de la finition. Il rassemble les entrepreneurs de notre Union de métiers et les partenaires pour échanger sur les grands enjeux de notre profession. En 2023, nous avons souhaité encore plus d'ouverture en organisant de nouveaux moments d'échanges avec les entrepreneurs de toute la France mais aussi en déclinant notre magazine sur la toile avec le lancement de comptes Instagram et Facebook.

Sur ces comptes, nous valorisons notre savoir-faire, avec de belles réalisations et comme il n'y a pas de belles réalisations sans les bons produits, les bons outils et les bons services, nous mettons également en avant les partenaires qui s'engagent à nos côtés. Je vous invite à vous abonner et à interagir pour que tous ensemble nous fassions rayonner nos beaux métiers. Bref, nous avons encore tant à dire et à faire ensemble.

Bruno Poilpré, président du Club Alliance



DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES EN 2023

EcoDDS, organisme de collecte et de traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) des peintures et des outillages du peintre.

Euromair, fabricant de machines à projeter d'enduit et de peinture.

Vous souhaitez rejoindre le Club Alliance*, contactez Dorothée Bruchet : bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

*Les tarifs des adhésions ont été revus et harmonisés. La nouvelle grille est disponible sur demande.



17^e RENCONTRE DU CLUB ALLIANCE

Dans une démarche RSE, quels critères pour choisir ses produits ? Comment améliorer la clarté et l'accès à ces produits ?

Suite aux travaux de la 16^e Rencontre sur les produits durables, ayant abouti à la réalisation d'une fiche sur les peintures biosourcées (à télécharger sur l'application de l'UPMF), professionnels et partenaires ont décidé d'élargir leurs réflexions à la démarche RSE et plus particulièrement aux informations pertinentes qui permettent choisir les produits répondant aux enjeux du développement durable à moyen et long terme. Sachant que les informations sur ces enjeux sont souvent dispersées et disparates.

Un compte-rendu en sera fait dans le numéro de janvier 2024.

NOUVEAUTÉ 2024

Rencontre Nationale lors du déjeuner de l'Assemblée Générale de l'UPMF-FFB à Paris, le 6 juin 2024.



Avec vous, pour assurer vos projets.

Experts dans les métiers de la construction et de la gestion de patrimoine, nos solutions d'assurance sont adaptées à vos besoins professionnels et personnels.

- Assurez la pérennité de votre activité.
- Anticipez vos obligations conventionnelles.
- Protégez votre famille et votre patrimoine.

VOTRE ASSUREUR PARTENAIRE | smabtp.fr

SMABTP, société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764 - 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15 • SMAvie BTP, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772 - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15 • DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/08/2023 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal.



NUMÉRIQUE

Les formations en ligne

La formation des salariés dans l'entreprise est un sujet central voire réglementaire dans la gestion du personnel. L'employeur a ainsi l'obligation de permettre aux salariés de s'adapter à leur poste de travail et de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations. De même, une formation pour assurer la sécurité au travail et protéger la santé des salariés doit être également prévue par l'entreprise. Dans ce cas précis, cette obligation de formation est renforcée d'une obligation de résultat pour l'employeur. Plus largement, les études montrent que la productivité des équipes est directement liée à leur niveau de formation. Lors de sa visite au BTP-CFA de Rueil-Malmaison en septembre 2021,

Elisabeth Borne a pu rappeler l'importance accordée à la formation dans le bâtiment et les travaux publics. De multiples pistes innovantes de formation ont été évoquées : le numérique éducatif dans les pratiques pédagogiques notamment à l'aide de plateformes en ligne, la modularisation des formations ou encore l'utilisation de la réalité virtuelle.

Définition du e-learning

Une plateforme de formation en ligne (ou e-learning) est un dispositif d'apprentissage organisé à distance et disponible sur un outil informatique : ordinateur, tablette ou encore smartphone. Ce type de logiciel en ligne permet de mettre à disposition un contenu pédagogique interactif et de s'auto-évaluer tout au long des apprentissages. Pour rappel, tout salarié dispose d'un compte personnel de formation (CPF) qui lui permet d'acquérir des droits à la formation professionnelle pour évoluer, se reconvertir

L'essor du numérique a engendré une profonde transformation du secteur de la formation professionnelle. De nouvelles méthodes pédagogiques telles que les formations en ligne ont fait leur apparition venant renforcer l'offre traditionnelle de formations présentielles. Zoom sur ces nouvelles techniques d'apprentissage.



ou valider des acquis tout au long de sa vie professionnelle. Il peut bien entendu y avoir recours dans le cadre d'une formation en ligne.

Contexte et enjeux

Les métiers du bâtiment évoluent rapidement notamment en raison de la transformation numérique de la société mais aussi avec l'émergence de nouvelles techniques et de nouveaux produits. Les entreprises doivent donc s'adapter et former leur personnel. Elles renforcent ainsi leur attractivité et fidélisent leurs employés. Côté salarié, être formé est également un moteur et un accélérateur d'engagement dans l'entreprise. La formation constitue ainsi un enjeu essentiel tant pour les salariés que pour les entreprises du BTP. En raison d'une charge de travail importante, d'un manque de temps ou des coûts de formation élevés, les artisans du bâtiment considèrent parfois que l'offre de formation traditionnelle est incompatible ou inadaptée à leur quotidien. C'est dans ce contexte que les formations en ligne constituent une opportunité pour monter en compétence tout en restant productifs et disponibles pour les chantiers.

Contenu des offres

Les offres de formation en ligne permettent d'acquérir aussi bien des compétences métiers que la maîtrise d'outils logiciels ou d'une langue étrangère. Elles sont simples et rapides à déployer au sein de l'entreprise : un abonnement et un ordinateur relié à internet permettent aux salariés d'accéder à de nouvelles connaissances.

Bureautique

Les artisans du BTP sont régulièrement amenés à rédiger ou manipuler des documents issus d'une suite bureautique telle que Microsoft Office. Ces outils sont relativement intuitifs et faciles d'accès. Pour autant, une formation approfondie permet de gagner rapidement en autonomie et en efficacité. Elle facilite l'utilisation au quotidien et la conception de documents (tableaux, courriers, rapports ou encore présentations client). Ainsi, Gifop Formation propose un package de 4 formations complètes pour les logiciels Microsoft Word, Excel, PowerPoint et Outlook. Ce cycle de formation d'environ 120 heures est proposé en e-learning au tarif de 590 € HT. La pédagogie est très interactive et leur plateforme est



accessible 24H/24 et 7j/7. A noter que la vérification de la progression pédagogique est disponible en permanence tout au long de la formation au travers de questionnaires permettant de valider chaque module avant de passer au suivant.

Santé et sécurité

La FFB et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) ont conclu en mai 2022 un accord de partenariat pluriannuel (2022-2025). Dans le contexte du Plan santé au travail et de la loi sur la santé au travail du 2 août 2021, la prévention des risques professionnels doit rester une préoccupation première des entreprises du bâtiment. Même si d'ores et déjà des progrès sont notables, l'objectif est d'accompagner davantage les chefs d'entreprise dans toutes les mutations du secteur du BTP : un chantier bien mené en prévention est un chantier bien mené en production. Dans ce cadre, le site preventionbtp.fr (qui est un service de l'OPPBT) propose de nombreux modules de formation en e-learning : prévention des troubles musculo squelettiques, mise en œuvre des mesures de sécurité sur chantier ou encore management et communication en santé-sécurité. Tous les modules sont accessibles en ligne avec le navigateur Chrome et téléchargeables gratuitement. Pour approfondir le sujet, un pack documentaire (fiches, affiches, documents...) est proposé avec chaque module.

Sols et murs

Le e-learning n'est pas uniquement réservé aux formations généralistes. Des modules dédiés pour les professionnels du BTP sont désormais disponibles sur des plateformes spécialisées notamment celles des industriels. C'est le cas du site Bostik.fr qui propose des formations en ligne concernant les sols et les murs : poser un ragréage fibré pour revêtement de sol souple, réaliser un enduit de lissage sur un mur... De même, Weber met

à disposition sur son site internet weber.fr tout un ensemble de vidéos pour apprendre ou approfondir les gestes techniques : comment vérifier la planéité d'un sol, comment décorer des murs de façade grâce à un badigeon à la chaux aérienne ou encore comment décaper une façade. Le leader mondial du mortier industriel propose également ponctuellement des formations en ligne sous forme de webinars (conférences en ligne) permettant de se former gratuitement avec les experts Weber.

Avantages

Le e-learning présente de multiples avantages. Ainsi, nul besoin de se déplacer dans un centre de formation : l'artisan ou l'employé peut accéder directement depuis son lieu de travail aux contenus pédagogiques en fonction de son planning et sans être bloqué par des horaires précis. Un véritable gain de temps et une adaptation au rythme de chacun. Par ailleurs, les éditeurs de formation en ligne redoublent d'imagination pour constituer des formats pédagogiques innovants, interactifs et captivants afin de maintenir les apprenants dans un environnement à la fois ludique mais surtout efficace. Enfin, le e-learning constitue une solution de formation économique : un véritable atout pour l'artisan du BTP dans un contexte économique tendu.

Quelques faiblesses

Les formations en ligne ne constituent pas une offre pédagogique sur mesure. Elles dispensent le plus souvent des contenus généralistes sans nécessairement se focaliser sur les spécificités des différents corps de métier du BTP. Par ailleurs, dans le cadre d'une formation en ligne standard, l'apprenant n'a pas de contact humain, d'encadrant ou d'interactions sociales. Conscient de cet écueil, de plus en plus d'instituts de e-learning proposent des points d'avancement réguliers avec un formateur professionnel (par mail ou en visio-conférence) afin de clarifier si besoin le contenu pédagogique en ligne. ●



SEM-LIGHT EXTÉRIEUR, plus léger pour une utilisation simplifiée



NOUVEAU

SEM-LIGHT EXTÉRIEUR

Rebouche les fissures et trous en un seul geste

CONDITIONNEMENT : 1L ET 5L

- Léger
- Prêt à l'emploi
- Séchage rapide
- Facile à appliquer en un seul geste
- Plus riche en résines
- Sans retrait après séchage



LE TALENT EST ENTRE VOS MAINS.
www.semin.fr

SEMIN



Démodés... vous trouvez ?

Faux marbres, faux bois, décors, chaux...
Les savoir-faire traditionnels continuent de jouer l'air du temps sous la baguette de peintres en décor. En collant aux tendances et en s'appropriant, aussi, les techniques d'aujourd'hui, ils se plient à tous styles de décoration, sans exception.

TENDANCES

© DECO-PEINT

Certes, rares sont les clients qui s'adressent en direct aux peintres décorateurs pour magnifier avec un faux marbre, un mur en quête de design original. « Dans les intérieurs contemporains, les techniques traditionnelles sont en majorité demandées par les architectes d'intérieur, souligne d'emblée Julien Gautier, à la tête du Studio Julien Gautier, à Nantes (44). Ils nous contactent après avoir proposé une prestation globale à des clients fortunés ». Mais rare ne signifie pas démodé. Bien au contraire. « En incorporant les imitations classiques, par exemple de marbres, sur des éléments ou des meubles contemporains, cette fausse matière devient instantanément moderne comparée à son utilisation dans des compositions de styles anciens », note le peintre décorateur, spécialiste du trompe-l'œil, et distingué MOF (Meilleur ouvrier de France) depuis cet été. En parallèle, d'autres savoir-faire séculaires s'ouvrant aux évolutions d'aujourd'hui apportent aussi de la modernité dans les intérieurs. Yann Drouin, installé à jet de pinceau d'Orléans et gérant de l'entreprise Déco-Peint, réalise peu « de faux bois ou de faux marbres. En revanche, en juillet dernier, nous avons travaillé des chaux à effets métallisés pour la Maison Dior qui fabrique ses parfums près de chez nous à Saint-Jean-de-Braye. Ainsi, dans la salle d'exception où ils sont exposés, nous avons reproduit la matérialité des cuves en cuivre sur les murs ». Si les tissus tendus ne sont pas non plus une corde à son arc, le peintre décorateur note l'ancienneté du papier mural, peint à la main dès le XVI^e siècle. « Grâce à l'impression numérique en HD, cette ancienne technique de revêtement offre aujourd'hui des possibilités très contemporaines de décors ». Et de prendre en exemple, cette autre salle refaite pour la maison de luxe voisine. « À partir d'un fichier vectoriel, nous avons reproduit et répété un motif créé par Christian Dior dans les années 1950 ». Une création remise au goût du jour par le numérique, déployée sur un panoramique de 20 mètres de long par trois mètres de haut et posée par trois compagnons. Car au final, quelle que soit la technique choisie, le peintre la met au profit du décor en exploitant tous les savoir-faire à sa disposition.

Des atouts de ces savoir-faire à faire savoir

« Aujourd'hui, la décoration casse les codes classiques, poursuit Julien Gautier. Ainsi, nous pouvons nous affranchir de certaines règles. Peu importe si l'imitation, l'effet existe ou n'existe pas dans



3 QUESTIONS À... FRÉDÉRIC BECEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ATELIER TOURTOULOU
PARIS XVII^e ARRONDISSEMENT

PARMI LES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS DU PEINTRE, LEQUEL PRÉFÉREZ-VOUS POUR RÉALISER DES DÉCORS CONTEMPORAINS ?

L'enduit parce que nous le travaillons de manière noble pour imaginer des décors. On peut jouer sur les épaisseurs, faire du ferrage, amener de la brillance, détourner certains effets de matière. En le pigmentant, en le griffant, en incorporant une toile qu'on enlève pour créer une empreinte, en la patinant, elle peut être scintillante, nacrée....

TRAVAILLEZ-VOUS LES TISSUS TENDUS ?

Non car ils relèvent du métier de tapissier et de l'ameublement. Mais nous collons des revêtements muraux, du raphia, de l'osier, des fibres naturelles un peu spécifiques qu'il faut émarger à l'ancienne. Nous travaillons aussi un peu de cuir ou des peaux pour gainer. Aujourd'hui, il existe un réel engouement pour les matériaux naturels - le lin, le sisal, le bois, les écorces, le liège - ou encore les papiers peints washi, peints à la main.

CE SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL JAPONAIS EST AU GOÛT DU JOUR DANS LES DÉCORS CONTEMPORAINS ?

Doux dans les couleurs, comme des fibres de papier très fines, très onirique, le washi est très apprécié. Il demande un savoir-faire particulier et des spécificités au niveau de la pose. Il faut par exemple réaliser au préalable un calepinage précis pour répartir les lés ou les panneaux quand le washi est sur planche. De plus, il faut encoller le support avant de l'appliquer comme le demande un savoir-faire traditionnel. ●



**« IL EXISTE UN
STORYTELLING SUR CES
SAVOIR-FAIRE QU'IL FAUT
SAVOIR DÉROULER ».**

**ADELIA DEMACHY,
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
PARIS - IX^E ARRONDISSEMENT**



« J'apprécie les savoir-faire traditionnels du peintre. Parce qu'ils perdurent, ils sont, de fait, indémodables.

Je les pousse auprès de mes clients et les utilise dès que je le peux, y compris dans des bureaux contemporains. Je viens d'en réaliser à Neuilly-sur-Seine dont tous les murs ont été couverts en tadelakt*. Au-delà du matériau, la difficulté est de trouver des artisans qui possèdent ces savoir-faire très importants, car de la maîtrise de la technique dépend le rendu. Ce sont de véritables arts.

Pour ces techniques à la fois anciennes et pures, la beauté des recettes réside aussi dans la non addition de chimie. Une fois les hommes de l'art trouvés, il faut expliquer aux clients que ces techniques traditionnelles peuvent être parfois plus coûteuses car elles demandent plus de main d'œuvre comparées à une finition peinture. En amont, il est donc nécessaire de bien expliquer que la réussite du rendu d'une technique traditionnelle dépend d'un geste.

Il existe un storytelling sur ces savoir-faire qu'il faut savoir dérouler. De plus, leur absence de chimie séduit les clients réceptifs aux notions de bien-être, de bien-vivre, de produits naturels. Il faut donc porter ce discours. Face à ceux dont la priorité est le prix, il faut aussi mettre en avant le fait que ces savoir-faire nécessitent moins d'entretien à l'usage ».

*ENDUIT À BASE DE CHAUX DE MARRAKECH

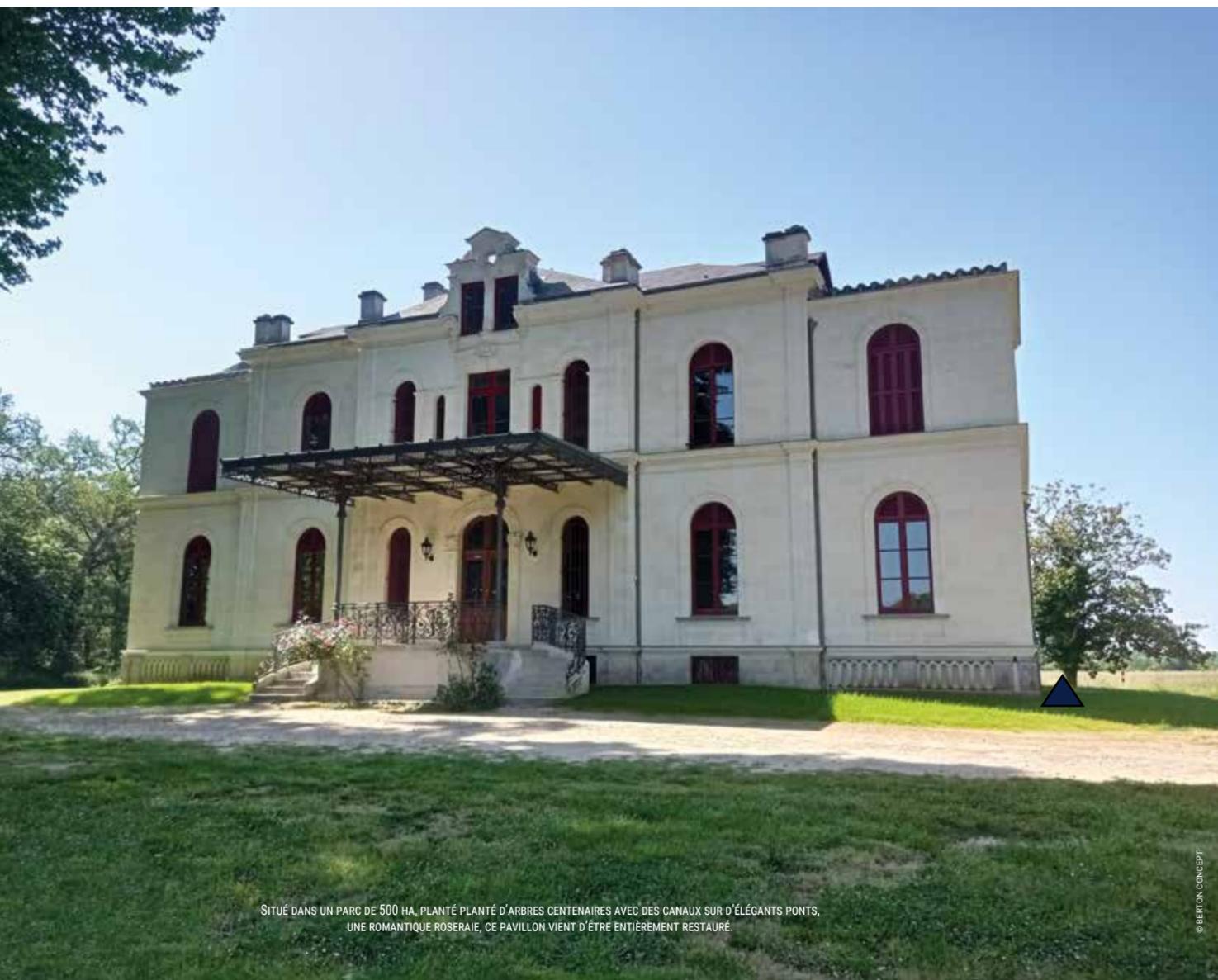


la nature, à partir du moment où l'aspect esthétique s'intègre parfaitement à l'ensemble ». Pour ce dernier, les possibilités en peinture décorative sont infinies : « le peintre actuel ne doit pas uniquement faire une démonstration de technique mais surtout apporter une réponse aux souhaits des clients et être en accord avec la tendance du moment ». À l'exemple de ce chantier réalisé l'an passé par le Studio Julien Gautier : « sur le plafond d'une salle de bains, on m'a demandé de peindre un faux ciel rose en accord avec la couleur des faïences ». Classique à très moderne avec ses effets métallisés, lisse à structurée, mate ou brillante, « en matière de décoration moderne, les possibilités avec la chaux sont infinies. Nous avons d'ailleurs beaucoup de plaisir à la travailler », confie Yann Drouin. Mais il faut orienter les clients vers la chaux, « car ils n'y pensent pas ». Car son esthétique prime autant que ses qualités techniques. « Dans des maisons au bâti ancien, la chaux laisse respirer les murs. Elle est aussi une réponse dans des constructions récentes, sans vide sanitaire, et soumises à des problèmes de remontée d'humidité ». Et ce ne sont pas les seules qualités que le patron de Déco-Peint avance auprès de ses clients : « la chaux est inaltérable face à une peinture qui peut jaunir. 50 ans après, elle n'a pas bougé. De plus, selon le chantier, cet ouvrage n'est pas toujours plus cher qu'une finition peinture avec au final un produit exceptionnel ». À l'image de cette belle demeure que Yann Drouin a restaurée en Sologne, « et dont les murs étaient remplis de microfissures après 50 ans d'occupation. Nous avons collé une trame avec un enduit colle. Les quelques aspérités en épaisseur ont été rectifiées avec la chaux appliquée en 2,5 Kg/m² ». Des travaux moins chronophages qu'une peinture qui aurait nécessité : « un enduit, un ponçage, une impression, deux couches de finition. Au final, le chantier aurait coûté plus cher ». Alternative économique ? Le faux marbre l'est aussi selon l'ouvrage. « Il est une réponse

quand il n'est techniquement pas possible de faire avec du vrai marbre en raison de son poids ou de son coût pour réaliser des éléments très intriqués », note Julien Gautier.

**Soigner les compagnons
et la planète**

Dernier argument pour ces savoir-faire pas encore démodés : « si les clients attendent avant tout du sérieux et un bon rapport qualité/prix, je leur explique aussi que la chaux, solution minérale et naturelle, est meilleure pour la planète sachant que pour nos compagnons, nous avons aussi la volonté d'utiliser des solutions à faible impact sur leur santé », ajoute Yann Drouin. Idem pour Julien Gautier. « Après avoir travaillé aux États-Unis où les solvants sont proscrits sur les chantiers, depuis 2011, je n'en utilise presque plus ». Si la dimension environnementale « s'ancre petit à petit dans l'esprit des clients, le facteur santé est important pour le compagnon », abonde le spécialiste du trompe-l'œil. Or, pour ce dernier « par rapport notamment aux pays nordiques qui n'en utilisent plus depuis des années, la majorité des écoles françaises ont un énorme retard pour enseigner les techniques au glacis sans solvant. La technique traditionnelle reste celle à l'huile avec de l'essence de térébenthine alors qu'elle est très nocive pour le système respiratoire et le système nerveux central du peintre. D'ailleurs, les fabricants français n'offrent aucune solution de glacis à temps ouvert prolongé en phase aqueuse ». Résultat : Julien Gautier utilise de nouveaux produits en phase aqueuse compatibles avec la technique du glacis utilisée par les peintres décorateurs ou en décor. « Mais ce sont des produits étrangers », regrette-t-il. Alors les savoir-faire anciens démodés ? Pas du tout. Et ils vont même jusqu'à anticiper et embrasser toutes ces tendances du moment... Qui sont bien parties pour durer. ●



SITUÉ DANS UN PARC DE 500 HA, PLANTÉ PLANTÉ D'ARBRES CENTENAIRES AVEC DES CANAUX SUR D'ÉLÉGANTS PONTS, UNE ROMANTIQUE ROSERAIE, CE PAVILLON VIENT D'ÊTRE ENTIÈREMENT RESTAURÉ.

© BERTON CONCEPT

À Richelieu, en Indre-et-Loire, ce pavillon palladien a été entièrement rénové à l'identique. Fait notable : les murs ont été recouverts de 300 rouleaux de papier haut de gamme dont 35 fabriqués selon la technique d'impression "à la planche".



LA PLANCHE EST FIXÉE SUR UNE COPIE DE PRESSE PNEUMATIQUE DU XVIII^E SIÈCLE. ELLE EST RÉ-ENCRÉE ENTRE CHAQUE IMPRESSION.

© BERTON CONCEPT

CHANTIER

Une renaissance sous le signe de papiers peints d'exception



LE PAPIER PEINT RETROUVÉ SOUS LE TISSU TENDU DANS LA CAGE D'ESCALIER ET CELUI REPRODUIT PAR L'ATELIER D'OFFARD.

Située sur le domaine de Richelieu (Indre-et-Loire) dans un parc de 500 ha et datant du milieu du XIX^e siècle (1854), cette villa palladienne* nécessitait d'être rénovée, Martine Ramat, architecte du patrimoine à Tours ayant sonné l'alarme sur les fissures présentes. À l'occasion de cette rénovation, une réflexion plus large a été menée sur l'utilisation du bâtiment qui devrait dorénavant accueillir séminaires et mariages. Les intérieurs comme les extérieurs ont donc été intégralement réhabilités avec des prestations et matériaux de qualité, dans le respect de l'existant. Le lot peinture a été confié à Damien Berton, artisan de la localité voisine (Braye-sous-Faye) et surtout Un des meilleurs ouvriers de France 2019. « L'architecte, Martine Ramat, avait demandé que tout soit repeint mais étant donné l'état des supports, j'ai estimé que le papier peint serait plus

adapté », explique l'artisan qui a posé au total 300 rouleaux de papier peint haut de gamme dont 35 de papier peint dit « à la planche », dessinés et fabriqués par l'Atelier d'Offard, à Tours. « Un chantier avec autant de papier peint, c'est rare, confie Damien Berton. Nous avons mis en œuvre 11 papiers peints différents. L'architecte m'a fait confiance : j'ai réussi à changer l'image qu'elle avait du papier peint en lui en redonnant le goût ».

7 tonnes de plâtre

Lorsque l'artisan prend possession du chantier, les murs étaient recouverts de tissu tendu. « A sa dépose, nous nous sommes aperçus que le plâtre en dessous ne tenait plus du tout. Il était invisageable de poser un revêtement directement dessus après avoir simplement rebouché les fissures. Il fallait refaire tous les plâtres. Ça a été la mauvaise surprise », reprend l'artisan qui dû investir dans une machine à projeter le plâtre et



Une renaissance sous le signe de papiers peints d'exception



DAMIEN BERTON,
UN DES MEILLEURS OUVRIERS
DE FRANCE 2019 ET
LE « MÉDAILLON DU
PLESSIS ».



ajouter entre 4 et 6 mois de travaux non prévus. Au total, ce seront 1 200 m² de murs et les 600 m² de plafonds qui ont été refaits à l'identique et plus de... 7 t de plâtre qui ont été projetés ! « C'est la raison pour laquelle j'ai prescrit du papier peint et non de la peinture, le papier peint permet le maintien du support. Surtout sur les plafonds, le plâtre ayant été projeté directement sur un lattis bois, j'ai donc posé un papier de verre avant la peinture », raconte Damien Berton.

Médaille du Plessis

Mais une belle surprise attendait aussi les équipes à la dépose du tissu tendu : en haut de la cage d'escalier, sous le tissu, la découverte d'un papier peint datant des années 1850/1860, quasi intact. « Un motif superbe, s'enthousiasme Damien. J'ai porté un échantillon - collé sur une plaque de plâtre ! - à l'Atelier d'Offard qui a recréé le motif à l'identique et l'a reproduit sur du papier peint selon la technique d'impression "à la planche", technique née à la fin du 17^e siècle. » Et qui a la sophistication de la simplicité : une planche (gravée) par couleur imprimée ... Ainsi, ce motif reconstitué, dénommé par la suite « médaille du Plessis », a nécessité 10 planches pour son impression.

Le papier peint « médaille du Plessis » a été posé là où se trouvait le papier peint d'origine, dans la cage d'escalier de l'entrée. « Il a fallu faire des choix, reprend l'artisan. Au départ, nous voulions le poser

dans toutes les chambres de l'étage mais pour une question de budget, nous n'en avons mis que dans la salle de billard, la salle à manger, l'entrée et bien sûr dans la cage d'escalier, pour un effet maximum ! ». Les autres pièces n'ont pas été totalement sacrifiées puisque leurs murs ont été recouverts de papier peint haut de gamme : Sanderson, Zoffany et Tole & Son.

500 lames pour rasoir

Poser du papier peint à la planche nécessite une certaine technique voire dextérité confie l'artisan qui « a eu quelques petites astuces de l'Atelier d'Offard » ainsi que le passage par une étape aujourd'hui oubliée avec les papiers peints modernes : l'émargement. Il faut enlever sur les côtés les « marges » sur lesquelles se trouvent notamment les traits de repères du positionnement des planches durant l'impression. Le papier peint doit être détrempe sur l'envers (deux fois mais pas trop ni trop peu !) avant d'être posé sur le support encollé, « maintenu "en tension" par la colle. » Le papier peint à la planche se pose par recouvrement (ici de 5 mm à conserver lors de l'émargement), à gauche ou à droite (en fonction de l'orientation de la lumière), afin que les motifs se rencontrent bien. C'est un papier peint fin, l'arasement exige donc des lames parfaitement aiguisées « sinon on arrache le papier ! J'ai dû passer 500 lames ».

☞ * Le palladianisme est un style architectural originaire de Vénétie lancé par l'architecte italien Andrea Palladio à l'époque de la Renaissance. ☞



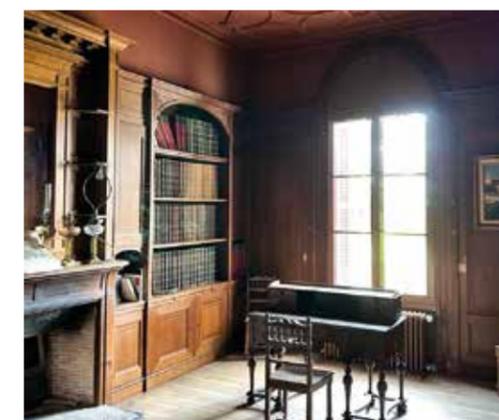
Ambiances...

Chaque pièce a son ambiance et par conséquent, ses teintes : quelque 15 nuances différentes ont été utilisées pour les peintures intérieures et extérieures. En extérieur, la marquise et l'oriel du salon, ont été traitées en « gris zinc » (Hammerite - AkzoNobel) et les menuiseries affichent un beau rouge Syltec (Peintures Gauthier).

En intérieur, les boiseries ont été peintes en Réfectoïsoie (Peintures Gauthier) dans des nuances de beige et de gris, en accord avec le papier peint. Dans le salon, les poutres ont été restaurées puis peintes en Réfectoïsoie (Gauthier), sans filet car la moulure fait office de filet avec un jeu d'ombres et de lumières.

Dans la bibliothèque, le plafond a été refait avec une peinture très mate et couvrante de chez Mathys (rouge terracotta) et les bois cirés ont été poncés et rénovés avec un produit à base d'essence d'orange, l'odeur imprégnant la pièce, et les parquets d'origine, poncés et huilés pour un rendu plus « chaud ».

« Chaque papier peint a sa peinture assortie. C'était vraiment un chantier d'exception qui m'aura totalement mobilisé un an et demi avec mes quatre salariés », conclut Damien Berton. ●



LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE OUVRAGE : CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

MAÎTRE D'ŒUVRE : MARTINE RAMAT, ARCHITECTE DPLG

LOT PEINTURE : BERTON CONCEPT

PRODUITS : PAPIERS PEINTS ATELIER D'OFFARD, PEINTURES GAUTHIER, AKZONOBEL.



4 MILLIARDS POUR MAPRIMERENOV' : LA FFB ENTENDUE !

La FFB s'est félicitée du relèvement de 2,4 à 4 milliards d'euros (+66 %) du budget alloué à MaPrimeRénov' en 2024, annoncé par la Première ministre. La Fédération se réjouit également de la définition à venir d'une « trajectoire de financement de la transition énergétique sur plusieurs années ». Le gouvernement souhaite privilégier les rénovations globales, les plus efficaces, plutôt que de financer de simples changements de chaudières. Il table ainsi sur 200 000 rénovations d'ampleur en 2024. L'état se réserve une enveloppe de 600 M€ pour la rénovation de ses propres bâtiments et les collectivités locales, de leur côté, verront le « fonds vert » augmenter de 500 M€ pour financer la rénovation des écoles. ●



MISE À JOUR DE LA FICHE RECONNAISSANCE DES FONDS NEUFS

Suite à la mise à jour du NF DTU 59.3 « Peinture de sols », la fiche reconnaissance des fonds neufs a été mise à jour avec les nouvelles tolérances issues de la révision de cette norme. ●

A télécharger en scannant le QR-Code



VALOBAT : UNE APPLICATION POUR GÉRER SON DÉPÔT DE DÉCHETS

Valobat, un des quatre éco-organismes agréés pour les déchets du bâtiment, lance la première application mobile gratuite dédiée à la reprise gratuite de déchets du bâtiment (revêtements de sol souples en PVC neufs et usagés, isolants en laine minérale non souillés, métaux, bois, plastique, plâtre sous certaines conditions) : ValoDépôt. Elle permet de localiser le point de reprise le plus proche et adapté aux déchets, et de préparer le dépôt en amont de sa venue pour gagner du temps sur place. Ergonomique et intuitif, l'écran d'accueil offre un accès direct à toutes les fonctionnalités : « Mes dépôts », « Mes chantiers », « Guide de tri » et « Points de reprise ».

- L'utilisation, intuitive pour tous, permet :
- d'estimer le volume ou le poids de déchets à déposer dans un point de collecte. L'artisan dispose d'une première macro-estimation en termes de poids, de contenants (big-bags, bennes...),
 - d'utiliser le guide de tri en cas de doute sur le flux relatif au déchet, et de bénéficier de conseils pour adopter les bons gestes de tri,
 - de géolocaliser le point de reprise le plus proche du chantier en tenant compte des critères renseignés. L'utilisateur est ainsi guidé vers un point de collecte qui acceptera le type de déchets à déposer,
 - de réserver un créneau d'accueil,
 - de télécharger le bordereau de preuve de dépôt. ●

➕ En savoir plus : <https://www.valobat.fr>

Dernière minute !

Valobat vient d'annoncer un report de la publication de son barème 2024 des éco-contributions sur les produits neufs du bâtiment, à décembre 2023 avec un délai de 3 mois minimum avant sa mise en application. Le barème 2023 (voir RN 195 pg 8) est donc valable jusqu'à mars 2024.



FAST FLOORING : LES SOLS RECYCLABLES* ET FACILES À INSTALLER

- ✓ FACILES ET RAPIDES À POSER
- ✓ ADAPTÉS À TOUS LES BESOINS
- ✓ ÉCONOMIQUES
- ✓ DURABLES



Pour plus d'informations sur nos solutions Fast Flooring, flashez ce QR code

* Hors cadre amiante



FLOORING SYSTEMS

créons un environnement meilleur



SOLS SOUPLES

Les préalables pour une pose réussie



Ln'y a pas trente-six solutions pour poser correctement des sols souples. Il faut avant tout préparer les supports dans les règles de l'art. En l'occurrence, respecter les étapes définies par le NF DTU 53.12, qui traite de la mise en œuvre des sols souples traditionnels : textiles, PVC collés et linoléums collés. « C'est lui qui conditionne la bonne exécution et l'assurabilité », prévient Céline Lala, Responsable de Pôle Marché/Produits chez MAPEI France, fabricant de produits de mise en œuvre pour le bâtiment.

Déposer et contrôler l'humidité

La première étape consiste à purger l'ancien revêtement de sol, « généralement à la main dans le cas d'un parquet flottant ou d'un PVC maintenu par des adhésifs double face », décrit Cyrille Brun, fondateur et PDG de Points Sols, une société spécialisée en fourniture et pose de revêtements de

sols souples et de parquets, basée à Saint-Étienne. En revanche, une décolleuse hydraulique équipée de lames vibrantes sera nécessaire pour retirer des revêtements collés.

Il faudra ensuite lisser la surface. Mais pas si vite. Il est également impératif de mesurer le taux d'humidité du support, afin d'éviter tout dégât et d'assurer la pérennité de l'adhérence du primaire. « Nous effectuons un test d'humidité à la bombe à carbure, conformément aux exigences du NF DTU 53.12 », explique Christophe Brachu, responsable technique et produits chez UZIN UTZ France, fabricant de primaires, de colles et de ragréages. Après le test, un rapport contradictoire doit être rempli, lequel renseignera les résultats et sera signé par le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise qui a réalisé le test. « Au-delà d'un taux d'humidité de 4 % sur support à base de liant hydraulique, la pose est non conforme aux règles de l'art tant que nous ne sommes pas en-dessous de ce seuil », précise Cyrille Brun. Et mieux vaut ne pas tenter le diable. Car, en



La préparation minutieuse des supports est cruciale pour garantir le succès de la pose de sols souples. Une étape normée qui demande de la précision et exige certains préalables incontournables, comme le ponçage du support, le traitement des fissures, le lissage de la surface ou encore la mesure du taux d'humidité du support. Explications.

cas de dommages, l'assureur demandera toujours le rapport contradictoire, et si le taux d'humidité s'avère hors DTU, alors les frais de dépose et de remise en œuvre seront à la charge de l'entreprise responsable du chantier initial.

Il faut également opérer une distinction entre chape ciment et chape anhydrite (un liant en poudre composé de sulfate de calcium), dont le taux d'humidité toléré par le DTU est de seulement 0,5 %. Ce type de chape est très répandu, notamment lorsqu'un chauffage au sol est mis en œuvre. « Il est d'ailleurs impératif que le chauffagiste réalise toute une série de tests de montées en température, d'essais d'eau et de chauffe, avant d'installer les revêtements de sol et vous fournir un rapport. Il doit s'assurer que le système fonctionne bien et qu'il n'y a pas de fuite dans le réseau », insiste Cyrille Brun.

Préparer le support avant la pose

Vient ensuite la préparation du support, qui se fera par ponçage/rectification ou grenailage afin d'éliminer toute substance polluante susceptible de diminuer l'adhérence du futur primaire. L'entreprise en charge du chantier devra également effectuer un relevé des fissures. Celles excédant 0,3 mm de large devront être traitées avec des résines de réparation bicomposantes.

Avant de poser le primaire (pour l'accroche du ragréage), il est nécessaire d'évaluer la porosité du support. Les professionnels réalisent généralement le test de la goutte d'eau. « Nous déposons de l'eau en surface, et nous mesurons la rapidité de pénétration dans le support. Nous choisisons le primaire en fonction du résultat, afin qu'il tienne dans le temps », détaille Céline Lala. Si l'eau n'est pas totalement absorbée en moins de 5 minutes, le sol est non poreux ou fermé. Et si elle est absorbée en moins d'une minute, c'est qu'il est trop poreux, si l'eau est absorbée entre 1 et 5 minutes, le sol est normalement poreux. Dans le cas d'une pose collée, un primaire d'accrochage adapté à la porosité du support sera appliqué avant l'enduit de sol.

Dalle sur terre-plein, sur vide sanitaire ou plancher intermédiaire ?

Après cette batterie de tests et contrôles, plusieurs cas de figures sont possibles. Le sol souple peut être à poser en rez-de-chaussée sur une dalle sur terre-plein, ou sur un vide sanitaire. Sur une dalle sur terre-plein ou autres supports à risque de remontée d'humidité, une des trois solutions suivantes doit être mise en œuvre avant le ragréage : une barrière contre les remontées d'humidité, une sous-couche d'interposition ou une chape. S'il s'agit d'une dalle intermédiaire ou d'une chape sur vide sanitaire ventilé, ladite barrière est superflue, et un primaire peut être directement appliqué pour accueillir ensuite le ragréage*.

Le primaire assurera la liaison entre les différents supports et l'enduit. Le ragréage permettra d'obtenir une surface parfaitement lisse et de porosité homogène. « Cette étape est très importante et ne doit surtout pas être négligée, car un sol souple épousera les moindres défauts du support », souligne Céline Lala. Une fois cette étape réalisée, place à la colle qui, bien sûr, devra être adaptée à la nature du revêtement souhaité. ●

*VOIR FICHE REMONTÉE D'HUMIDITÉ SUR L'APPLICATION UPMF.

CLASSEMENT UPEC

Il est fortement recommandé de consulter le classement UPEC au moment de choisir le ragréage et le type de sol souple à appliquer. Il s'agit d'une classification qui catégorise les sols et la destination des locaux de ces sols, suivant certains critères : les contraintes causées par la marche (U), le poinçonnement (P), L'eau (E) les produits chimiques (C). Chaque sol souple est associé à un numéro de 1 à 4 et à l'une de ces lettres, ce qui détermine le risque par rapport aux différents facteurs de dégradation cités plus haut. Et forcément, ceux-ci varieront fortement entre une maison individuelle et un hypermarché. ●



ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Sculptez les façades



Révélés par des procédés techniques tel le matriçage, les pochoirs ou l'impression, les enduits, outre leur fonction de protection des façades, sont à même de créer des décors remarquables. Bonne nouvelle, il est tout à fait envisageable de réaliser ce type de décor lors de travaux d'isolation thermique en enduit sur isolant (Etics).

Si on a souvent reproché aux Etics d'être pauvre au plan décoratif, la critique ne tient plus. De nouvelles propositions décoratives sont de nature à rassurer les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages les plus exigeants. Décors graphiques, jeux de matière et de texture, mise en relief, ils n'ont plus rien à envier au béton puisqu'avec eux, comme avec le béton, il est tout à fait envisageable de les matriçer, de les structurer ou de leur additionner des granulats divers (mica, bille de verre, ...) pour obtenir des effets de matière et décors originaux selon le souhait des architectes et maître d'ouvrage.

Si ces procédés ont d'abord été développés pour des enduits de façades classiques ils sont néanmoins compatibles avec la mise en œuvre sur isolant en ITE. La seule contrainte : vérifier auprès du fabricant la compatibilité de l'enduit.

Plus rien n'est donc impossible sachant qu'en plus des palettes de couleurs très larges sont à même de satisfaire toutes les envies décoratives. Attention tout de même aux limites posées par les règles de l'art – impossibilité d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire (alpha) est inférieur à 0,7 (ou 0,5 en montagne) – pour éviter les chocs thermiques – cela dit, il existe désormais des couleurs foncées qui respectent ladite limite.

Matriçage et impression

Solution technique remarquable et de plus en plus utilisée : le matriçage. Lequel marie les effets de relief, de textures et de couleurs. Au choix : des décors type brique, veinage bois, planches assemblées, aspect de bambous et de roseaux, imitation béton ou encore des créations sur mesure pour des designs plus originaux et contemporains



qui jouent avec la matière et la lumière. Du coup, tout devient possible : formes géométriques ou non, en lignes droites, en obliques, répétitives ou totalement aléatoires ou encore des cannelures, cannelures cassées ou vagues qui confèrent légèreté ou au contraire massivité à l'ouvrage. Ces effets de matière peuvent s'accompagner d'effets de couleur avec projection de matière de granulats de couleur directement sur l'enduit frais.

Des projets, contemporains et de rénovations patrimoniales, qui requièrent d'être préparés très en amont de façon à ce que les contraintes – qualité des enduits, types de granulat, types de matrice... – soit bien intégrées au CCPT. Pas inutile non plus les essais. Il s'agit à la fois de valider la formule, le rendu esthétique et les conditions de mise en œuvre qui dans ce cas sont particulièrement importantes. A savoir ces enduits peuvent s'avérer plus sensible à certaines anomalies d'aspect (nuançage, spectres, efflorescences,) et cela d'autant plus que la teinte choisie est soutenue. Du fait des risques d'efflorescences, l'application des teintes soutenues est déconseillée par temps froid et humide. L'application proprement dit – la matrice, panneau plastique rigide et translucide s'applique délicatement sur le mortier non-collant pour y reproduire une empreinte – demande de la part des compagnons une certaine expertise, ce qui impose une petite formation délivrée par la plupart des fabricants. ●



3 QUESTIONS À KEVIN LECROERE

GÉRANT MICHEL MARIE PEINTURE



POURQUOI PROPOSER DES ENDUITS MATRICÉS ?

Qu'il s'agisse d'un chantier de ravalement classique ou d'une mise en œuvre sur ITE, les enduits matricés permettent à nos clients d'ajouter une jolie touche design à leur maison (ou autres types de locaux). Ils peuvent être réalisés sur un mur complet ou sur une partie spécifique de la façade pour la mettre en valeur, comme par exemple un encadrement de porte ou de fenêtre. C'est une forme d'ornementation. Avec eux, il est possible de personnaliser le bâtiment, car il existe une multitude d'effets différents : imitation de matériaux (bois, bambous, schiste, pierre, brique, etc.) ou création avec des motifs de matrice plus fantaisistes. L'avantage, c'est qu'ils sont aussi proposés avec de nombreuses couleurs. Nos derniers projets ont été réalisés avec un client constructeur de maison individuelle qui voulait se démarquer. Mais nous avons aussi des projets dans des zones où le PLU impose un colombage ou des effets pierres de taille qui sont réalisables avec cette technique.

CELA DEMANDE-T-IL DES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ?

Oui, nous avons formé nos équipes. Aujourd'hui, nos compagnons utilisent différentes techniques. Des matrices proposées par les fabricants pour réaliser des effets de surfacage, mais ils travaillent aussi sans matrice en fonction de leur inspiration, avec leur œil d'artiste. Ils créent différents types de relief notamment des aspects pierres. Ce qui apporte un côté unique à l'ouvrage

ET CONCERNANT L'ENTRETIEN ?

Comme un enduit traditionnel, ils ont une durée de vie importante et ils sont faciles à entretenir. Ils autorisent par exemple la réalisation d'un revêtement de façade à l'aspect bois, sans les contraintes d'entretien du bois. C'est un gros avantage. ●



iD Click Ultimate

30, 55 & 70
LUXURY VINYL TILES

Designs naturels et performances optimales.

Votre sol sans compromis

Tarkett renouvelle sa gamme de lames et dalles rigides en vinyle haut de gamme :

- **43 décors authentiques** effet bois, pierre ou béton,
- **Idéal rénovation** : pose facile et rapide grâce à notre système de fixation breveté GenClick® sur tous supports existants, y compris le carrelage,
- **Finition ultra-mate et anti-rayures** grâce à son traitement de surface breveté TEKTANIUM™,
- **Confort acoustique** jusqu'à 19 dB,
- **Version fort trafic** résistante aux charges lourdes, statiques et roulantes,
- **Résiste aux variations de températures** jusqu'à 60°C et peut être installée derrière des baies vitrées.

En savoir plus : www.tarkett.fr

 **Tarkett**



VOTRE APPLI UPMF Vos documents pour la mise en œuvre à portée de clic !

Les professionnels de l'UPMF-FFB conçoivent des fiches et documents pour aider les entreprises de finition dans l'évolution technique, normative et réglementaire de leur quotidien. Ces fiches et documents sont disponibles dans l'application de l'UPMF-FFB dans la brique technique.



DES FICHES « PRATIQUES » VERTES (PEINTURE) ET ORANGE (REVÊTEMENTS DE SOL)

Ces fiches décrivent les conditions minimales d'intervention, les points de vigilance lors de la mise en œuvre et les conditions de réception.



DES FICHES « INTERFACE »

En permettant une bonne connaissance respective des obligations de chaque métier, ces documents ont pour but, sans toutefois se substituer aux NF DTU, de faciliter une bonne relation sur le chantier entre le peintre et les différents corps d'état : maçonnerie, menuiserie et plâtrerie.



FICHE RECONNAISSANCE DES FONDS NEUFS

Cette fiche décrit les tolérances minimum à respecter pour les supports avant la mise en application de peinture et la mise en œuvre de sol souple.



CALEPINS DE CHANTIER

Destinés principalement aux personnels de chantier, ils présentent de manière illustrée les bonnes pratiques d'exécution et les dispositions essentielles contenues dans les NF DTU ou les règles de l'art pour une bonne mise en œuvre, depuis la préparation du chantier jusqu'à la mise en service.



A télécharger en scannant le QR-Code

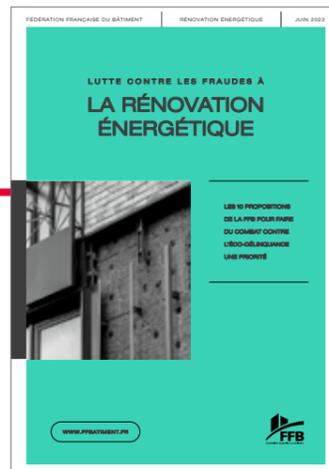


RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PLAFONNEMENT DES PRIMES CEE ET COUP DE POUCE POUR LES RÉNOVATIONS GLOBALES

Face à la recrudescence de fraudes et d'abus visant à surdimensionner la prime CEE dite « coup de pouce rénovation globale » et suite aux diverses alertes de la FFB, un arrêté de juin 2023 met en place un écrêtement du montant de cette aide. L'objectif est de limiter les dérives et de faire disparaître les offres à 1 € proposées par des structures opportunistes dont les pratiques sont nuisibles pour la profession et pour les ménages. Ainsi, pour les opérations engagées à compter du 1^{er} août 2023 ou déposées par les « obligés » au Pôle national des CEE à compter du 1^{er} août 2024, la prime « coup de pouce rénovation globale » sera plafonnée de sorte que son montant maximal corresponde à la valeur la plus faible entre 150 €/m² et 25 000 €.

Plus précisément, l'arrêté plafonne le volume de CEE bonifiés à la valeur la plus faible entre 23,1 MWhcumac/m² et 3850 MWhcumac ce qui, sur la base de la valorisation de CEE pratiquée à 6,5 €/MWhcumac correspond à 150 €/m² et 25 000 €.

Par ailleurs, l'arrêté apporte des précisions quant à la surface à prendre en compte pour le calcul de la prime. Ainsi, toute surface habitable supplémentaire liée, après travaux, à un nouvel aménagement intérieur du bâtiment existant, à un aménagement de cave, de combles ou de tout autre espace, ainsi qu'à toute extension neuve, n'est pas comptabilisée pour le calcul de la prime. ●



FRAUDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES 10 PROPOSITIONS DE LA FFB

La complexité et l'instabilité quasi permanente des aides à la rénovation énergétique créent un terrain propice au développement de pratiques frauduleuses souvent par des acteurs initialement éloignés du secteur. C'est pourquoi, afin d'assainir le marché au bénéfice des consommateurs et des entreprises vertueuses, la FFB fait dix propositions :

- imposer un signe de qualité à toutes les entreprises contractant avec un particulier en vue de la réalisation de travaux de rénovation énergétique éligibles aux aides financières ;
- harmoniser les critères d'éligibilité aux dispositifs MaPrimeRénov' et CEE ;
- harmoniser les dispositifs de contrôle pour le RGE, les CEE et MaPrimeRénov' ;
- déployer une véritable cellule antifraude ;
- limiter le rang de sous-traitance pour les travaux chez les particuliers ;
- s'assurer que l'entreprise qui réalise le chantier est bien RGE et lutter contre la sous-traitance dissimulée ;
- renforcer les moyens de la DGCCRF ;
- disposer d'une base de données exploitables des chantiers financés par MaPrimeRénov' et par les CEE, accessible aux organismes de qualification ;
- mieux encadrer les règles pour devenir mandataire financier MaPrimeRénov' ;
- réaliser un contrôle RGE anticipé pour les qualifiés en première demande. ●

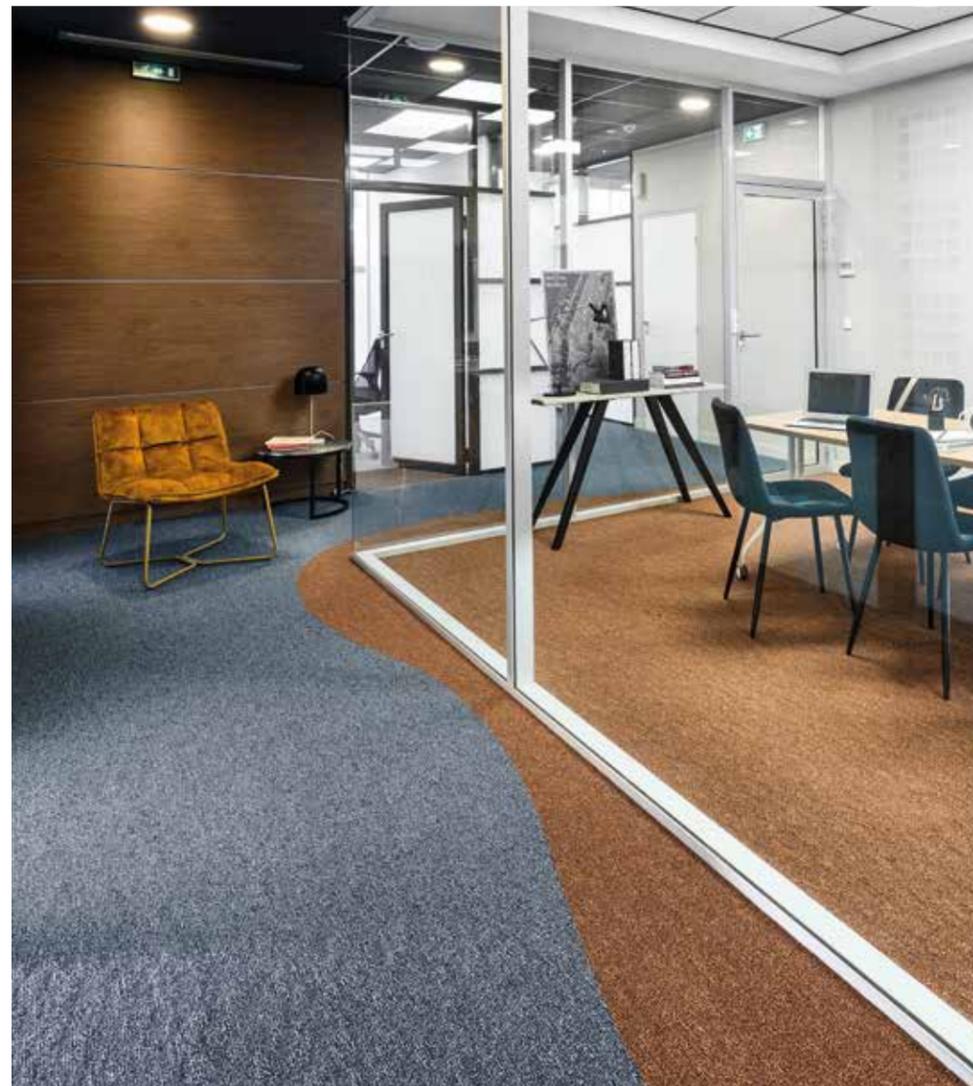


Balsan
BALSAN
Designed & Made in France



GRAVEL
nouvelle dalle textile

Pure et robuste
comme
de la roche



SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE NRB*

NRB Noise Reduction Backing

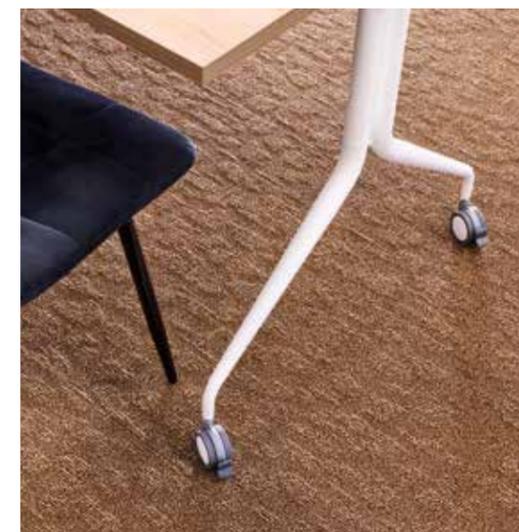
Élaborée à partir de bouteilles recyclées.
Confort à la marche.
Confort acoustique optimal.

* Noise Reduction Backing

ECONYL®
ENDLESS POSSIBILITIES

FullColors
CORE SYSTEM

Fil 100% recyclé teint masse.
Facile à entretenir et zéro décoloration.



WWW.BALSAN.COM





QUALIBAT

Attribution d'une qualification : quels points de vigilance ?

Composées des différents acteurs représentatifs du domaine de la construction, les commissions nationales d'examen « façade isolation » de Qualibat doivent statuer sur des dossiers souvent mal « ficelés » malgré les compétences des entreprises. Frédéric Poggia, entrepreneur et instructeur Qualibat signale les points de vigilance à bien prendre en compte lors de la rédaction de son dossier.



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Bien lire le dossier et comprendre l'intégralité du dossier envoyé par Qualibat. En cas de doute, contacter Qualibat. Dans la partie technique, suivre les modalités des « exigences complémentaires pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise dans l'activité » et les « exigences particulières ».
- Le dossier de demande d'attribution de qualification envoyé par l'entreprise doit être clair et classé par partie, pratique à étudier et sans documents superflus. Ne pas hésiter à fournir des explications (orales ou écrites) au responsable de la commission.

PARTIES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

- Le chiffre d'affaires combiné à l'effectif permettent de calculer le taux horaire de l'entreprise donc de vérifier les taux déclarés. Pour rappel, le taux de sous-traitance dans l'activité est limité à 30% (toléré exceptionnellement et sous

- conditions jusqu'à 50%) et le taux de main-d'œuvre à 40%.
- Vérifier que toutes les attestations demandées soient à jour, les déclarations d'assurance doivent comporter tous les domaines assurés et correspondre aux activités des qualifications demandées.

ATTRIBUTION DE LA CATÉGORIE DE TRAVAUX RGE

- L'entreprise doit fournir des chantiers de référence qui comportent en particulier par catégorie de travaux : l'attestation de satisfaction, le devis détaillé et la facture détaillée. Il est aussi nécessaire de joindre le détail des produits mis en œuvre avec les caractéristiques techniques et performances des produits.
- L'entreprise doit disposer en interne d'un référent technique RGE. Il est important de présenter tous les modules de formation requis, concernant la mention R.G.E. (module 1 et 2 et attestation de réussite pour les formations après 2015).
- L'entreprise doit pouvoir apporter la preuve que les travaux donnés en

- sous-traitance ont été confiés à des entreprises, elles-mêmes titulaires d'une qualification RGE.
- Le suivi de l'attribution de la qualification RGE est soumis à des contrôles réguliers de réalisation.

RÉFÉRENCES CHANTIERS

- Une référence (moins de 4 ans à la date du PV de réception) peut convenir pour plusieurs qualifications mais il faut un dossier pour chacune d'entre elles.
- Importance des photos réalisées avant, pendant et après travaux : significatives de la qualification demandée, échafaudages montés dans les règles de l'art avec les protections nécessaires.
- Ne pas oublier le PV de réception avec le PV de levée des réserves dans la qualification demandée et surtout l'attestation de travaux.



ATTRIBUTION DE LA QUALIFICATION 7133 (ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR (TECHNICITÉ SUPÉRIEURE))

- La qualification 7133 étant d'une technicité confirmée, il est conseillé de passer avant par la 7131 de technicité courante ou la 7132 de technicité supérieure. Même si ce ne sont pas les mêmes marchés qui sont visés.
- Importance de disposer en interne de moyen humain, permettant de réaliser dans des conditions satisfaisantes cette activité, ou de disposer de bureau d'étude compétent. L'entreprise dispose aussi en propre, de personnel d'encadrement.
- Importance des chantiers de référence en système d'isolation thermique par l'extérieur, par tous types de procédés (filière humide et sèche). A minima une référence chantier de procédé à lame d'air ventilée sur isolant (filière sèche).
- Importance de l'intégralité de tous les documents à présenter : détails, dispositifs, tests d'arrachement, carnets, études (thermique, mécanique) et rapports d'un bureau de contrôle.

ATTRIBUTION DES QUALIFICATIONS 3422-3423-3424 (PROTECTION DES FAÇADES PAR IMPERMÉABILITÉ)

- Il est essentiel de démontrer par le marché, le devis ou la facture, que le décapage a été réalisé sur les façades courantes. Une étude préalable permet aussi de savoir si le décapage doit être réalisé ou non.
- Une attestation du maître d'œuvre ou maître d'ouvrage est requise et elle doit spécifier que le décapage n'est pas obligatoire.
- Importance de la hauteur du bâtiment suivant la qualification.
- Pour les qualifications 3423 et 3424, un chantier de référence en système I4 doit être présenté avec une surface minimale de 250 m² dans le cadre d'une première demande ou d'une extension, mais pas dans le cadre d'une révision quadriennale.

ATTRIBUTION DES QUALIFICATIONS 3412 ET 3413 (CALFEUTREMENT ET PROTECTION DES FAÇADES)

- Devant la multiplicité des traitements des joints de construction, il est indispensable de fournir la fiche produit et des photos de mise en œuvre.
- Importance de la hauteur du bâtiment suivant la qualification.



En savoir plus :
<https://www.qualibat.com>
 Vous trouverez sur l'application UPMF l'ensemble de ces recommandations



Idéal pour vos travaux d'étanchéité DIRECTEMENT CIRCULABLE

SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE **PRB SOL**

BALCONS - LOGGIAS



PRB SOL PRIMAIRE S

Primaire monocomposant solvanté

- Prêt à l'emploi à séchage rapide
- Destiné aux supports secs (HR < 5%)
- Fort pouvoir d'imprégnation sur ciment

OU



PRB SOL PRIMAIRE AB

Primaire bi-composant en phase aqueuse

- Applicable sur supports humides et secs
- Recommandé en hiver et sur supports fermés
- Sans odeur
- Séchage rapide



PRB SOL ÉTANCHE FIBRÉ

Résine PU étanche fibrée pour traitement des relevés

- Polyuréthane fibré : permet de s'affranchir d'une toile de renfort sur support solide
- Résistance renforcée grâce aux fibres
- Raccord d'étanchéité en zone difficile d'accès

OU

PRB SOL TOILE RENFORT + PRB SOL ÉTANCHE

Armature polyester de renforcement

- Haute résistance à la déchirure
- Traitement des points singuliers : angles, pontages entre matériaux / fissures / joints
- « Entoilage total » sur sol fissuré, obtention d'une étanchéité armée



PRB SOL ÉTANCHE

Étanchéité liquide polyuréthane monocomposant

- Forte élasticité (900%)
- Haute résistance à la fissuration
- Adaptée aux climats de plaine et de montagne
- Monocomposant facile de mise en œuvre



PRB SOL SR EN OPTION

Accélérateur de prise du PRB SOL ÉTANCHE

- Réduction du temps de séchage et de recouvrement
- Possibilité d'appliquer une autre couche de 90 min à 5h selon dosage
- Permet de réaliser des applications en épaisseurs > 900 g/m² par basses températures, avec une mise en service plus rapide



PRB SOL PROTECT

Résine de protection / Finition du PRB SOL ÉTANCHE

- Monocomposant à séchage rapide
- Assure une haute protection élastique stable aux UV qui ne jaunit pas
- Résistance aux trafics piétonniers (balcons, terrasses privées, ...)
- Réduction de la glissance avec corindons incorporés PRB SOL ANTIGLISSE

PRB SOL ANTIGLISSE EN OPTION

Agent antidérapant en poudre

- Permet de réduire la glissance des sols
- Granulats de corindons haute dureté
- Prêt à incorporer au PRB SOL PROTECT

Bientôt disponibles

TECHNIQUE BRÈVES



FINITION ET ENTRETIEN DES BARDAGES BOIS : UN OUTIL D'AIDE À LA RÉDACTION DE CCTP

Le nouveau site Internet [ctbfinitionbois.fr](https://www.ctbfinitionbois.fr) rassemble l'ensemble des informations, des exigences et des performances de CTB Finition Bois (certification de référence dédiée aux solutions de protection et d'embellissement du bois) et un nouvel outil gratuit pour générer des CCTP concernant l'application et l'entretien des finitions sur bardages bois.

Gratuit, cet outil est articulé autour de 6 questions :

- le type de bardage (neuf ou en œuvre)
- le type de finition (réalisée en usine ou sur chantier)
- le type de support (en bois massif ou en contreplaqué)
- l'état du support (brut ou revêtu)
- l'état du bois et ou de la finition (en bon état, grisailé ou en mauvais état)
- l'aspect souhaité (saturateur, lasure transparente ou lasure opaque).

Une fois ces données renseignées, le professionnel aura accès à un CCTP complet, avec des informations vérifiées, contrôlées et garanties par FCBA (Institut technologique du bois), présentant l'ensemble des documents faisant foi (y compris les réglementations, normes et règles de l'art en vigueur), la méthodologie d'application et d'entretien de la finition ainsi que la fréquence de surveillance et d'entretien des bardages bois. ●

+ En savoir plus : <https://www.ctbfinitionbois.fr>



CARSAT : CONTRAT DE PRÉVENTION À NOUVEAU POSSIBLE

La FFB s'est engagée à compter du 15 juin 2023 pour les quatre années à venir dans une nouvelle convention nationale d'objectifs (CNO) avec la CNAM, convention qui permet aux entreprises de Bâtiment de moins de 200 salariés de conclure un contrat de prévention avec leur Carsat et de bénéficier ainsi d'une aide financière pour les aider à réaliser leur projet de prévention.

+ La nouvelle CNO est disponible sur le site [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

TECHNIQUE



REFONTE DU NF DTU 65.14 « MISE EN ŒUVRE DES PLANCHERS À EAU : CHAUFFANTS, RAFRAICHISSANTS ET RÉVERSIBLES »

Le NF DTU 65.14 a été mis à jour avec comme évolutions principales :

- la refonte de la norme en 4 parties avec la mise en place d'un CGM (P1-2) ;
- l'intégration des planchers chauffants réversibles pour les dalles désolidarisées isolées (P1-1-1) et autres dalles que désolidarisées isolées (P1-1-2).
- l'extension du champ d'application pour la partie 1-1-1 aux planchers de type B hors ceux dont la couche de diffusion est constituée de plaques (chapes sèches) ;
- la mise en œuvre des couches d'enrobage à partir de chapes fluides à base de sulfate de calcium ou de ciment est renvoyé vers les Règles Professionnelles les concernant ;
- la mise en cohérence avec les dispositions contenues dans les divers NF DTU traitant des revêtements de sol jusqu'alors non abordés. Ce nouveau NF DTU intègre les conditions de première mise en chauffe des planchers chauffants en fonction des types de revêtements de sol notamment les sols souples. ●

RAPPEL : Le NF DTU 53.12 préparation du support et revêtements de sol souples ne vise pas les planchers réversibles.



12 PROPOSITIONS POUR MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

À l'heure où de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer la non-atteinte récurrente des objectifs de rénovation énergétique et le manque de volonté du gouvernement, la Fédération Française du Bâtiment porte 12 propositions concrètes et réalistes pour les professionnels comme pour leurs clients pour massifier la rénovation énergétique qui constitue un axe prioritaire dans la lutte contre le dérèglement climatique et les enjeux de décarbonation :

- Améliorer et mettre en cohérence les dispositifs d'aides MaPrimeRénov' (MPR) et certificats d'économies d'énergie ;
- Réduire les droits de mutation en cas d'acquisition d'un logement existant avec engagement de rénovation globale ;
- Permettre d'amortir sur plusieurs années les investissements liés aux travaux de rénovation globale pour les résidences principales et les résidences secondaires ;
- Autoriser le déblocage anticipé de l'épargne issue d'un plan d'épargne entreprise (PEE, PEL) pour financer des travaux de rénovation énergétique ;
- Faciliter les projets de rénovation soumis à l'avis des architectes des bâtiments de France ;
- Intégrer la dimension carbone dans la réglementation sur les bâtiments existants ;
- S'assurer de l'application de l'obligation d'isoler en cas de travaux importants sur toiture ou façade ;
- Étendre l'interdiction de location des passoires énergétiques aux bâtiments de bureaux ;
- Pérenniser le crédit d'impôt pour les propriétaires des bâtiments tertiaires ;
- Lever les freins à la rénovation en copropriété ;
- Faire monter en compétences les diagnostiqueurs et les « accompagnateurs rénov' » ;
- S'assurer d'un nombre suffisant d'acteurs du contrôle des travaux subventionnés. ●



DIISOCYANATES : UNE FORMATION OBLIGATOIRE POUR UNE UTILISATION SÛRE

Depuis le 24 août, la formation est obligatoire avant toute utilisation industrielle ou professionnelle des produits dont la concentration en diisocyanates est supérieure à 0,1 % en poids.

Pour la finition et la façade, sont concernés entre autres les produits contenant du polyuréthane bicomposant tels que :

- les peintures pour métal et sol,
- les résines de sol ou pour fissures,
- les mastics PU de façade,
- les colles pour revêtement de sol.

Les produits concernés sont identifiés sur le contenant par cette mention : « A partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle. » L'employeur doit veiller à ce que le salarié ait suivi avec succès une formation à l'utilisation des diisocyanates avant de manipuler un produit en contenant.

Vous trouverez sur le site de l'OPPBTB une analyse des formations en e-learning mises à disposition par les fabricants afin d'identifier celles les plus adaptées au secteur du BTP. La FFB travaille à l'élaboration de modules adaptés aux compagnons. ●

En savoir plus en scannant le QR-Code



MISE À JOUR DU CALEPIN DE CHANTIER ETICS

Le calepin de chantier Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur par enduit sur isolant (ETICS) a été mis à jour avec les nouvelles recommandations professionnelles de juillet 2022. De nouveaux schémas ont donc été inclus. ●

En savoir plus en scannant le QR-Code



UNIKALO ET NUANCES UNIKALO S'ENGAGENT POUR AUJOURD'HUI

et pour les générations futures



Un plan d'actions
à visée 2025



Un rapport RSE annuel
et volontaire



Un bilan carbone
en cours



Pour plus de détails sur nos engagements, rendez-vous sur notre site
www.unikalo.com/votre-partenaire-engage/



STIX A340

LVT Project

COLLE ACRYLIQUE POUR SOLS SOUPLES SPECIALE LVT



Facile à appliquer

Blocage rapide du revêtement

Performances élevées



MARINE POULHALEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX
À L'UPMF-FFB RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS...



QUESTIONS

1 ACCESSIBILITÉ - SEUIL SOL

Dans le cadre de travaux de revêtement de sol en PVC en logements neufs, la réception n'a pas été validée car le seuil de la porte-fenêtre donnant sur l'extérieur a un écart de niveau de 3,5 cm. Suis-je obligé de refaire les travaux de revêtement de sol pour que la hauteur du seuil soit inférieure à 2 cm ?

→ Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2015, les loggias, balcon ou terrasse des rez-de-chaussée ou des étages avec ascenseurs doivent posséder un accès depuis une pièce de vie dans les logements neufs. Si le cheminement de la pièce de vie vers l'espace extérieur est aménagé de plain-pied ou présente une différence de niveau limitée, les contraintes ci-dessous sont à respecter :

- hauteur du seuil de menuiserie inférieur à 2 cm ;
- hauteur du ressaut extérieur, entre la terrasse et le seuil de fenêtre, inférieur ou égale à 2 cm ;
- hauteur du ressaut intérieur, entre la pièce de vie et le seuil de fenêtre, peut-être portée à 4 cm si le ressaut est muni d'un chanfrein dont la pente ne dépasse pas 33%.

Le maître d'ouvrage ne peut donc pas refuser la réception pour une hauteur de ressaut égale à 3,5 cm. Le jour où une personne à mobilité réduite occupera le logement une rampe de seuil amovible avec une inclinaison maximum de 33% devra être fournie par le maître d'ouvrage. ●

2 PEINTURE - ORDONNANCEMENT DES TRAVAUX

Dans le cadre de travaux de peinture, le maître d'œuvre nous demande de finir les travaux avant que plusieurs autres lots n'aient terminé leurs interventions. Dans quel document puis-je savoir quelles interventions doivent être réalisées avant les travaux de peinture ?

→ Le NF DTU 59.1 « Peinture » précise dans sa partie P2, les travaux à réaliser avant et après l'intervention du peintre. Pour les travaux à réaliser avant, il faut se référer au paragraphe 4.2 « Remise du chantier au peintre ». Par exemple y sont listés les travaux de chape, dallage, revêtement céramique, la pose des radiateurs, la mise en jeu et le réglage des menuiseries, etc. Pour les travaux à réaliser après, il faut se référer à l'article 6 « Travaux après peinture ». La majorité des travaux concerne la pose des appareils et accessoires : poignées de porte, interrupteurs, prises, mobiliers de cuisine ou sanitaire, radiateur, etc. En vous référant à l'un de ces deux passages du NF DTU 59.1 P2, vous pouvez refuser de terminer les travaux de peinture tant que les autres lots n'ont pas été terminés ●

3 ETICS SUPPORT PIERRE-DIFFUSION VAPEUR EAU

Dans le cas d'une réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur sur un mur en pierre, comment savoir quel type d'isolant il est recommandé de mettre en œuvre ?

→ La gestion des transferts de vapeur d'eau dépend de chaque chantier (nature de l'isolant, épaisseur, type de mur, région, localisation...), l'idéal est donc de demander une étude hygrothermique à un bureau d'étude thermique pour déterminer le Sd max du système d'isolation thermique par l'extérieur à mettre en œuvre.

S'il n'est pas envisageable de réaliser une étude thermique, il faut mettre en œuvre un système avec un Sd plus faible que celui du support, pour ne pas créer de point de rosée dans la paroi ou le système d'isolation. Dans le cas d'un mur en pierre, perméable à la vapeur d'eau, il est préférable de mettre en œuvre un système avec un isolant en laine minérale ou en fibre de bois et un enduit perméable à la vapeur d'eau.

Le programme PROFEEL a réalisé des fiches donnant des préconisations pour les systèmes d'ITE en fonction du type de mur. Dans le cas de mur en pierre, se référer aux paragraphes 4 des fiches LC.B1.3 (logement collectif) ou MI.B1.3 (maison individuelle). ●
<https://programmeprofeel.fr/ressources/solutions-techniques-fiches-logements-collectifs/>
<https://programmeprofeel.fr/ressources/solutions-techniques-fiches-maisons-indivuelles/>



QUESTIONS



MARINE POULHAEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX
À L'UPMF-FFB RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS...

4 PEINTURE - DOE

Je dois remettre un DOE à la fin de mes travaux de peinture. De quoi s'agit-il ? Que doit comporter ce document ?

→ Lorsque les pièces contractuelles du marché font référence au CCAG Travaux, l'entreprise chargée des travaux doit remettre un DOE au maître d'ouvrage à la fin du chantier. Ce dossier regroupe toutes les informations techniques, administratives et financières relatives aux travaux réalisés. Il permet de faciliter l'exploitation future de l'ouvrage par le maître d'ouvrage.

Le DOE doit être exhaustif et regrouper toutes les données nécessaires à la compréhension de l'ouvrage et à son entretien futur.

Pour les travaux de peinture, le DOE peut contenir les informations suivantes pour chaque support :

- la marque, la teinte et la nature de la peinture ;
- les produits de préparation de surface utilisés ;
- les produits de finition utilisés ;
- les outils utilisés ;
- les consignes d'entretien. ●

5 SOL - REMONTÉE EN PLINTHE

Dans une salle de bain, je dois poser un revêtement de sol PVC en lé et proposer une variante avec un linoléum. Le support est une dalle en béton. Est-ce que je dois systématiquement des remontées en plinthe et une soudure à chaud ?

→ Si aucune prescription n'est mentionnée dans le marché, le NF DTU 53.12 « Préparation du support et revêtements de sol souples » décrit respectivement dans ses parties P1-1-3 pour le PVC et P1-1-4 pour le linoléum, les dispositions de pose. Sur une dalle béton et dans une salle de bain, local à présence fréquente d'eau classé E2 au sens du classement UPEC, les mises en œuvre de ces deux revêtements sont différentes. Dans le cas d'un revêtement de sol PVC, les joints seront à vif (ou traités à froid) avec un calfatage en rive. Dans le cas du linoléum, les joints seront soudés à chaud avec cordon d'apport. Pour ces deux revêtements, il n'est pas nécessaire de prévoir des remontées en plinthe. ●

6 SOL - RAGRÉAGE

Je dois poser un revêtement de sol linoléum collé sur une dalle béton. Celle-ci est lissée et respecte les tolérances de planéité de 7 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous le réglet de 20 cm. Suis-je obligé de mettre en œuvre un ragréage ?

→ Oui, comme le précise le NF DTU 53.12 « Préparation du support et revêtements de sol souples », un enduit de sol et son primaire associé sont nécessaires dans tous les cas de mise en œuvre de revêtement de sol souple collé en PVC sur support hydraulique en construction neuve ou en rénovation. ●



Pensez-y !
Reflets&Nuances
est présent sur
INSTAGRAM



Pour ces moments forts en nature.

Du bois, juste ce qu'il faut, juste comme il faut.

Un peu de bois, beaucoup de durabilité.

Durable et responsable, la fabrication de parqwood permet de couvrir jusqu'à 10 fois plus de surface de sol avec la même quantité de bois comparé à un parquet. Parqwood est fabriqué en France, dans notre usine de Meaulne en Auvergne pour plus de proximité et un meilleur bilan carbone.

La couche de chêne "tendre" de 0,6 mm est moins épaisse que celle d'un parquet contrecollé et résiste donc mieux à l'impact mais exclut le ponçage.

Comme pour le parquet, chaque lame Parqwood est unique et apporte authenticité, chaleur et bien-être tout en restant facile d'entretien.

made in France



optimisation
des ressources
naturelles



chêne
véritable



durable
& résistant



facile
à vivre



lames larges
& longues

verniss innovant
ultimtec®

/ parqwood.

La compétition nationale des métiers WorldSkills,

qui s'est tenue du 14 au 16 septembre à Lyon, est terminée. Les métiers de la finition ont brillé avec pas moins de 11 médaillés !



SOLIERS



NOUVELLE AQUITAINE
YASSINE ZITOUNI
MÉDAILLE D'OR



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
AXEL GIUSTA
MÉDAILLE D'ARGENT



NORMANDIE
KEVIN COUARDE
MÉDAILLE DE BRONZE



GRAND EST
BENJAMIN ROSA
MÉDAILLE D'EXCELLENCE



OCCITANIE
BILLEL LARDJANI
MÉDAILLE D'EXCELLENCE

PEINTRES



HAUTS-DE-FRANCE
QUITERIE DUCOURNAU
MÉDAILLE D'OR



NORMANDIE
SARAH LEVASSEUR
MÉDAILLE D'ARGENT



CENTRE-VAL DE LOIRE
ANGELINE FERREIRA
MÉDAILLE DE BRONZE



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
ROMAIN BILLY
MÉDAILLE D'EXCELLENCE



BRETAGNE
ALEXIA CHOQUET
MÉDAILLE D'EXCELLENCE



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BASTIAN MASCLET
MÉDAILLE D'EXCELLENCE



La 47^e finale nationale WorldSkills s'est achevée le 16 septembre avec une cérémonie finale digne des plus grands « shows » américains. Au total, la manifestation a rassemblé 800 jeunes issus de 69 métiers. Le pôle construction a, lui, réuni 200 jeunes candidats apprentis, lycéens et salariés dans 18 métiers, ce qui en fait le pôle le plus important de l'événement. Quelque 60 000 visiteurs sont venus encourager les candidats. 40 000 scolaires ont été accueillis, un record. Ces derniers se sont essayés avec entrain aux métiers dans les nombreuses animations ludiques et challenges métiers proposés. Les métiers et la formation professionnelle font désormais la Une, comme en témoignent le soutien de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, venue avec son équipe pendant toute la durée de l'événement, ou de Jean Castex, ancien Premier ministre, qui a accepté d'être le parrain de l'Equipe

de France des Métiers 2023-2025. Nos brillants lauréates et lauréats vont désormais intégrer l'équipe de France des métiers et s'entraîner physiquement et mentalement pour être prêts pour la finale mondiale à Lyon l'année prochaine. « Nous sommes très fiers de tous nos gagnants peintres et soliers. C'est amplement mérité car il y avait un sacré niveau. Nous remercions tous les candidats d'avoir fait briller nos métiers. Nous pensons également à tous ceux qui soutiennent ces jeunes et qui contribuent à ces belles victoires : les familles, les régions, les experts métiers, les enseignants, et bien sûr les entreprises. Cette finale était riche en talents et en émotions mais il faut vivre ces moments pour vraiment s'en rendre compte. Je serai à Lyon en 2024 pour la finale internationale et j'espère retrouver massivement nos entreprises pour porter haut les couleurs de nos métiers et de notre équipe de France ! » s'est félicitée Aurore Bertolani, présidente de la commission communication de l'UPMF-FFB. ●

Rendez-vous à Lyon 10 au 15 Septembre 2024

pour la 47^e compétition mondiale WorldSkills.
Pendant une semaine, Lyon sera la capitale mondiale des métiers et mettra en lumière l'excellence des savoir-faire de la jeunesse.
Venez encourager nos peintres et soliers et futurs collègues.



- + Soutenez les métiers de la finition
- f <https://www.facebook.com/lesmetiersdelafinition>
- ig https://www.instagram.com/les_metiers_de_la_finition/
- yt https://www.tiktok.com/@metiers_de_la_finition



BRÈVES



FORMATION



DEUX MÉDAILLES POUR LES PEINTRES ET SOLIERS AUX 46^E EUROSKILLS

Nos métiers de peintre et de solier ont excellé aux finales européennes EuroSkills qui ont eu lieu à Gdansk en Pologne, avec deux belles médailles d'excellence pour Florian Curutchet (Nouvelle Aquitaine) en sol et Etienne Blanchard (Pays de La Loire) en peinture. ●

FAFCEA : ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Le conseil d'administration du FAFCEA a validé le 18 juillet dernier une évolution des critères de prise en charge des formations techniques et des frais annexes applicable au 1^{er} juillet 2023. Ainsi, pour le secteur du bâtiment les modalités de prise en charge sont dorénavant :

- formations techniques : 35€/heure ;
- formations transverses : 25€/heure ;
- formations elearning (sans formateur) : 15€/heure ;
- frais annexes : à hauteur de 200€ par stage (transport, hébergement, restauration) ;
- frais annexes formations diplômantes inscrites au RNCP de +120h : 1 000 € maximum (transport, hébergement, restauration).

Par ailleurs, une convention avec la Caisse des Dépôts a été signée afin d'élargir l'accès aux dispositifs de formation en abondant le compte personnel de formation des Chefs d'entreprises artisanales.

- Les dispositifs concernés sont :
- l'accompagnement à la VAE ;
 - les bilans de compétences ;
 - les formations diplômantes inscrites au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). ●



CONSTRUCTYS : FNE FORMATION 2023

Cette année le FNE* Formation 2023 est réorienté sur le financement des formations permettant d'accompagner les transitions écologiques, alimentaires et numériques. Ce dispositif pourra également être utilisé pour soutenir les besoins en formation liés à l'organisation des grands événements sportifs : la coupe du monde de Rugby 2023 et les jeux olympiques et paralympiques de 2024. La DGEFP a attribué une enveloppe de 20 M€ pour l'OPCO de la Construction. Cette enveloppe est répartie en fonction des effectifs des branches soit pour le Bâtiment 14 766 000 €. Les demandes de prise en charge doivent être saisies dans egestion impérativement avant le 15 décembre 2023 afin de s'assurer que l'engagement de la formation a bien été traité par les services de Constructys et validé FNE avant le 31 décembre 2023. Sachant que l'action de formation peut être réalisée jusqu'au 31 décembre 2024. ●

* FORMATION FINANÇÉE PAR L'ÉTAT

LES MÉTIERS MANUELS ET DE L'ARTISANAT ONT DE L'AVENIR DEVANT EUX !



Selon un sondage OpinionWay pour L'Atelier des chefs, 37 % des salariés français envisageraient une reconversion vers des métiers « de la main et de l'humain ». Parmi eux, 51 % ont moins de 35 ans et 35 % sont issus des catégories socioprofessionnelles supérieures. Pour les auteurs de l'étude, ce phénomène est le signe que « la quête de sens professionnel ébranle la notion de carrière linéaire et fait douter du modèle dominant du salariat ». Les principales motivations des salariés tentés par une reconversion vers l'artisanat reposent sur la fierté de produire avec ses mains pour 30 % des répondants, mais aussi l'ennui dans son travail actuel pour 25 % et l'indépendance et la possibilité de devenir son propre patron pour 24 % des salariés. Par ailleurs, la majorité des moins de 35 ans n'est pas rebutée par la question du salaire, 68 % d'entre eux estimant que les métiers manuels permettent de bien gagner sa vie. La peur du développement de l'intelligence artificielle (IA) jouerait aussi dans la décision de se reconvertir avec 61 % des salariés, les métiers manuels n'étant guère susceptibles de se voir remplacer par l'IA et s'affichant pérennes ! ●

SOURCE : LE FIGARO - LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

Un contenu révolutionnaire, une application éprouvée.

StoColor Lotusan AimS®. La peinture de façade,
dont 30 % des liants proviennent d'huile de pin.

Partageons la passion de construire. Bâtir en responsable.



Plus d'informations sur www.sto.fr

sto 
Bâtir en responsable.



FLASH PAR JEFKO

Flash est la nouvelle gamme intérieure de Jefco destinée aux travaux élémentaires ou courants (finition C ou B). Les 5 aspects en phase aqueuse (Prim / Mat / Mat Velouté / Satin / Airless) sont formulés avec moins de 1g COV par litre et labellisés Ecolabel. Les aspects mat, velouté et satin sont lessivables (classés 1 en résistance à l'abrasion humide) et bénéficient d'une opacité remarquable. Enfin, 2 produits en phase solvant complètent la gamme, une impression mate et un aspect Velouté/Satiné (Unité de brillant de 23 sous 60°) pour les menuiseries. Disponible en 15L en blanc et tons clairs.
www.jefco.com



ROTOLL+ VELOURS PAR TOLLENS

Tollens propose Rotoll+ Velours, la laque idéale pour la décoration et la protection de toutes les menuiseries, portes, moulures et plinthes des chantiers les plus exigeants. Sa fabrication de haute précision lui confère une finesse exceptionnelle, une esthétique irréprochable à la blancheur durable et une grande dureté de film. Rotoll+ Velours s'applique très facilement à la brosse, au rouleau ou au pistolet et bénéficie d'un temps de séchage rapide avec un redoublement possible dans la journée. Teintable dans 100% du nuancier Cromology et disponible en 1L, 3L et 10L.
www.tollens.com



TENDRE COCON PAR DULUX VALENTINE

La Couleur de l'Année 2024 de Dulux Valentine est « Tendre cocon ». Cette teinte rose pastel, inspirée par la douceur des plumes et les nuances de roses des nuages au crépuscule, est parfaite pour créer des espaces calmes et accueillants dont beaucoup d'entre nous ont besoin. Avec la Couleur de l'Année 2024 « Tendre cocon » et trois nouvelles palettes, Dulux Valentine vous aide à faire le plein d'inspiration pour créer le parfait chez-soi, un lieu que l'on retrouvera toujours avec plaisir, un refuge intime.
www.duluxvalentine.com



BARRIÈRE ANTI-REMONTÉES D'HUMIDITÉ PAR UZIN

Le primaire époxy bicomposant Uzin PE 470 est la solution idéale pour régler les problèmes d'humidité de votre support. Son application en une couche sans sablage permet de bloquer l'humidité -même très élevée- dans le support et donc, de gagner du temps sur les chantiers tout en limitant la pénibilité. Uzin PE 470 durcit rapidement, même sur support mouillé, et réduit les durées d'attente sur les supports récents. La barrière est sous avis technique délivrée par le CSTB.
www.uzin.fr



LÉGENDE PAR SEIGNEURIE

Seigneurie innove avec un monocouche sans impression pour murs et plafonds : Légende qui permet de recouvrir en une seule application et sans recourir à une impression préalable. Elle génère ainsi un gain de temps considérable sur chantier (3 fois moins de temps passé) pour une productivité optimisée avec à la clé doublée d'une réduction de la consommation de produit. Légende bénéficie de la technologie High Opacifying, qui confère aux produits une opacité inégalée en une seule couche, sans impression, garante d'une finition optimale. Notons enfin que Légende s'inscrit aussi en faveur de moins de pénibilité sur chantier et un stockage simplifié (une seule référence contre deux habituellement entre impression et finition).
www.seigneurie.com



NOUVEAUTÉS



AKTU MAT EVOLUTION PAR SOFRAMAP

Aktu mat Evolution est une peinture extra-mate hautes performances en phase aqueuse destinée aux travaux de décoration intérieure. Sa formulation spécifique, grâce à un long temps ouvert, permet un rendu impeccable et sans reprise. « 2 en 1 » : impression et finition, elle peut également être appliquée mouillée sur mouillée pour un gain de temps lors de la mise en œuvre. Facile d'entretien, lavable, classée A+ en termes de qualité de l'air, contenant moins de 1 g/L de COV et bénéficiant de l'Ecolabel européen et du label Excell +, elle est idéale pour les chantiers HQE, LEED ou BREEAM. Livrée en blanc et toutes teintes, en 1L, 4L et 15L.

www.soframap.com



GARNYCOAT REVER PAR SEIGNEURIE

Garnycoat Rever est une peinture réfléchissante pour toiture, dévolue à une application sur supports rigides (tuiles béton, plaques de fibre-ciment, tôles d'acier apprêtées, après application du Garnycoat Rever Prim). Garnycoat Rever Flex se destine aux supports évoluant avec la température (plaques de bitume, plaques de fibre ciment) post application du primaire Garnycoat Rever Flex Prim. Ces peintures acryliques (primaire et finition), appliquées en toiture, permettent une température plus basse à l'intérieur du bâtiment, moins de besoins de climatisation pour des économies énergétiques et financières. Avec leur pâte onctueuse, d'aspect mat, elles sont disponibles en blanc uniquement et présentent un indice de réflexion solaire de 104.

www.seigneurie.com



AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 198 JANVIER 2024

- DOSSIER > Les métiers de la finition, des métiers d'avenir
- FAÇADES/ITE > Les isolants biosourcés : comment bien | Les mettre en œuvre ?
- PEINTURE/INTÉRIEUR > Les revêtements muraux « exotiques »
- SOL > Comment bien mettre en œuvre un sol souple sur plancher chauffant

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE

9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 |
Tél. 01 40 69 53 73 | E-mail : contact@cluballiance.fr |
N° ISSN : 1764-0709 | Président du Club Alliance -

Directeur de la publication : Bruno Poilpré |

Rédactrice en chef : Dorothee Bruchet | Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly |

ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 197 :

Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville, Stéphanie Lacaze, Madras Editing, Stéphane Miget, Victor Miget, Marine Poulhalec, Thierry Houdin |

Publicité : Club Alliance | Maquette : BQD | Photo couverture : © Deco-Peint
La revue Reflets & Nuances est distribuée gratuitement.

EVOLUTEX PERFORMANTE ET BAS CARBONE*



RÉDUCTION D'EMPREINTE CARBONE

-20%

D'ÉMISSIONS
DE CO₂e !



GRAND CONFORT
D'APPLICATION

ACTION PRÉVENTIVE
ANTI-MOISSISSE

EXCELLENTE OPACITÉ



Retrouvez EVOLUTEX dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur seigneuriegauthier.com

SEIGNEURIE®
LA PERFORMANCE POUR UN MONDE DURABLE



* La réduction de l'empreinte carbone concerne la nouvelle formule par rapport à la formule précédente (commercialisée en 2022). La réduction de l'empreinte carbone de nos produits s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Pour en savoir plus sur nos engagements, vous pouvez consulter le programme Actions+ 2025 sur seigneurie.com



AkzoNobel Color Studio

**DONNEZ PLUS DE COULEURS
À VOTRE EXPERTISE**



Nuancier de
2079 teintes.



Nuancier façade
240 teintes.



Carte l'Essentielle
120 teintes.



120 teintes
en échantillons A5.



Roller testeur
2079 teintes.



Color Sensor Sikkens
et l'App Sikkens Expert.

DÉCOUVREZ LES OUTILS COULEURS AKZONOBEL COLOR STUDIO

Les compagnons indispensables à tous vos projets peinture.

Chez AkzoNobel, nous avons conscience que la couleur peut être une affaire délicate. Ainsi, nous mettons à votre disposition une collection d'outils pour faciliter le choix de vos couleurs.

www.sikkens.com



FOR THE BEST

